

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

## SOMMAIRE

### Villes

« Créteil / La N 406 fermée trois nuits pour la pose d'une passerelle » - Le Parisien

### Département

« Rangs clairsemés pour la rentrée » - Le Parisien

« Nos autoroutes sont quasiment laissées à l'abandon » - Le Parisien

« Le Val-de-Marne célèbre la Libération de 1944 » - Le Parisien

### Région / Régionales

« Grand Paris : un millefeuille ingouvernable » - La Tribune

### Politique nationale

« Droite : même plus peur du mammoth ! » - Les Echos

« A droite, une rentrée en primaire » - Le Monde

« François Fillon place sa rentrée sous le signe du courage » - Le Figaro

« Réfugiés : Hollande et Merkel demande une réponse « unifiée » - Les Echos

« Valls veut donner de la visibilité aux acteurs économiques » - Les Echos

« Les patrons inquiets du devenir du pacte de responsabilité » - Le Figaro Eco

« L'assurance-maladie veut raccourcir les séjours hospitaliers » - Le Figaro Eco

« Débat autour de l'augmentation de la redevance audiovisuelle » - Les Echos

« Un millier de tracteurs à Paris le 3 septembre » - Les Echos

« Le gouvernement rappelé à sa promesse sur la priorité à l'école primaire » - Les Echos

« La surtaxe sur les résidences secondaires ne fait pas vraiment recette » - Les Echos

« L'amélioration de la sécurité dans les trains et les gares constitue un véritable casse-tête » - Le Monde

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

« Un fonds d'aide d'un milliard pour les collectivités locales » - Le Figaro

« La responsabilisation des parents mineurs délinquants fait débat » - La Croix

« Les sans-facs attirés par le privé » - Le Parisien

« Les mille visages de l'économie du partage » - Le Monde

« Brèves » - Les Echos

## **Ouverture et curiosités**

« Les anciennes manufactures royales affichant de nouvelles ambitions » - Les Echos

« Croissance, emploi, impôts : nous devons poursuivre les réformes » - Les Echos

« Faire de France Télévisions un vrai groupe numérique » - Le Monde

« Les patrons inquiets du devenir du pacte de responsabilité » - Le Figaro Eco

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

## Villes

« Créteil / La N 406 fermée trois nuits pour la pose d'une passerelle » - Le Parisien

### CRÉTEIL - VALENTON

# La N 406 fermée trois nuits pour la pose d'une passerelle

**COMME UN JEU** de Lego géant. C'est un peu à quoi ressemble la pose de la passerelle de la Tégéval. Jeudi soir, les ouvriers vont assembler la partie principale de cet ouvrage d'art de 240 m de long, dessiné par l'architecte Marc Mimram,

qui va enjamber la N 406 et relier ainsi Créteil à Valenton. « Une étape symbolique forte », selon le syndicat mixte SMER la Tégéval pour l'aménagement de cette coulée verte de 20 km le long des voies TGV entre Créteil et Santeny. « Cela an-

nonce aux habitants de Créteil et de Valenton le rétablissement, début 2016, d'une continuité pour les piétons et les cyclistes vers l'Île de loisirs de Créteil et les transports en commun tout proches (métro ligne 8, TCSP 393) », précise le SMER. Une première partie a déjà été posée en juin, à grand renfort de grue. Pour préparer l'installation de la travée principale de 70 m de long et 225 t, la N 406 sera fermée à la circulation ce soir et les deux nuits suivantes, ainsi que celle du 30 septembre.

### Les riverains invités à assister à l'événement jeudi soir à 21 heures

Jeudi soir, les riverains sont invités à venir assister à cet événement à partir de 21 heures, du côté de la Pointe-du-Lac à Créteil. Les piétons pourront ainsi cheminer de façon exceptionnelle sur la N 406 ! En revanche, il faudra attendre encore un peu pour déambuler sur la passerelle. Il restera encore une dernière travée à installer, des garde-corps ainsi que des tests de sécurité. L'ouverture est prévue début 2016.

**AGNÈS VIVES**



Valenton, hier. Afin de raccorder la travée principale de la passerelle de la Tégéval à la première partie posée en juin, la N 406 sera fermée à la circulation pendant trois nuits à partir de ce soir. (LP/A.V.)

# REVUE DE PRESSE

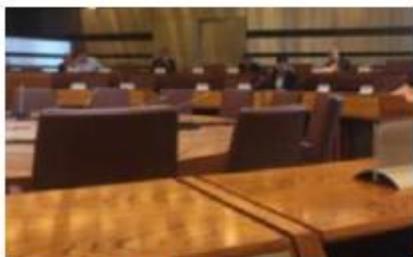
Mardi 25 août 2015

## Département

« Rangs clairsemés pour la rentrée » - Le Parisien

### POLITIQUE

## Rangs clairsemés pour la rentrée



■ Certains élus du conseil départemental ont visiblement oublié de regarder leur agenda. Hier matin, pour la rentrée, les rangs étaient clairsemés à Créteil, en commission permanente, où les 50 élus doivent siéger. « Ça sentait le retour de vacances, on posait des questions, on n'avait pas de réponses », tacle Jean-François Le Helloco, élu LR, qui a comptabilisé une douzaine d'élus de la majorité et une quinzaine pour l'opposition : « Même le président n'était pas là. » Christian Favier (PCF) est « en vacances, c'est son droit », réagit son entourage. « L'opposition n'était pas beaucoup plus vaillante, raille-t-on à son cabinet. La commission a délibéré valablement, il y avait le quorum. » En avril dernier, l'assemblée avait modifié son règlement intérieur pour sanctionner plus durement les absentéistes.

« Nos autoroutes sont quasiment laissées à l'abandon » - Le Parisien

## « Nos autoroutes sont quasiment laissées à l'abandon »

**Christian Favier**, le président (PCF) du conseil départemental, réclame « des mesures urgentes » face au manque d'entretien de l'A 86 ou de l'A 4. De fait, les déchets pullulent.



Vitry-sur-Seine et Charenton, hier. Accumulation de déchets et panneaux illisibles sur l'A 86 (ci-dessus et ci-contre), tags sur l'A 4 (ci-dessous)... Les abords des autoroutes qui traversent le département et des bretelles d'accès font peine à voir. (LPA.V.)



**DES TAS DE FEUILLES** qui débordent, des papiers gras, des cannettes et autres déchets qui s'amoncellent au bord de la chaussée, des panneaux rendus illisibles soit par la végétation, soit par les tags... Voici ce qu'un automobiliste un peu attentif peut remarquer en empruntant les autoroutes qui traversent le Val-de-Marne.

« Une telle situation ne peut durer », s'agace le président PCF du conseil départemental. Christian Favier vient une nouvelle fois de prendre sa plume pour alerter la ministre de l'Écologie sur le manque d'entretien de l'A 86, de l'A 4 ou de l'A 6 : « Nos concitoyens ne comprennent pas qu'elles soient quasiment laissées à l'abandon... » « Contrairement à celles de Seine-Saint-Denis », ajoute-t-il, à quelques mois de la COP21 (la conférence des Nations unies sur les changements climatiques se tiendra au Bourget)...

**« Ce matin (hier), sur l'A 86, on roulait dans 15 cm d'eau. Tous les avaloirs étaient bouchés. C'est une catastrophe »**

Pierre Garzon, vice-président (PCF) du département chargé des transports

Il est vrai que l'image environnementale du pays auprès des futurs participants aurait été entachée par la vision parfois apocalyptique de nos autoroutes. Mais il rappelle que les milliers de participants à la COP21 risquent aussi d'atterrir à Orly, et donc d'emprunter le réseau autoroutier du Val-de-Marne.



Le sénateur réclame ainsi « des mesures urgentes ». D'autant qu'il y a quelques mois, dans sa réponse à un précédent courrier, Ségolène Royal laissait envisager que ses services « disposaient de moyens pour agir ». Selon Pierre Garzon, vice-président PCF chargé des transports : « Nous n'avons rien vu. Le préfet s'y était engagé. » Et l'élu de pointer la dangerosité de la situation. « Ce ma-

tin (hier), sur l'A 86, on roulait dans 15 cm d'eau. Tous les avaloirs étaient totalement bouchés. L'eau ravinait. Les deux-roues étaient en difficulté. C'est une véritable catastrophe. »

En tête, si tant est qu'on établisse un palmarès, l'A 86. Mais les autres autoroutes ne sont guère enviables, ni le réseau national, comme la N 406 ou la N 6. Depuis 2012, les

élus du Val-de-Marne montent régulièrement au créneau (*lire ci-dessous*). En vain. A tel point que des communes sont prêtes à pallier les défaillances de l'État, comme Nogent-sur-Marne, qui nettoie les bretelles de l'A 4.

Contacté à plusieurs reprises, le ministère de l'Écologie n'a pas donné suite à nos appels.

AGNÈS VIVES

### Un entretien réclamé depuis des années

- Mars 2012 : Laurent Cathala (PS), le député-maire de Créteil, dénonce l'état des routes dans sa ville.
- Novembre 2012 : Christian Favier (PCF), président du conseil général et sénateur, pose la question au Sénat.
- Août 2013 : 25 maires ainsi que

Christian Favier cosignent un courrier adressé aux ministres des Transports et de l'Écologie.

- Novembre 2013 : Frédéric Cuvillier, secrétaire d'État aux Transports, annonce une « large opération de nettoyage très prochainement engagée » et la

poursuite d'actions de sensibilisation des usagers sur la propreté de la route.

- Octobre 2014 : la municipalité de Nogent-sur-Marne, dirigée par Jacques JP Martin (LR), décide de prendre en charge l'entretien des bretelles de l'A 4 sur sa commune.

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

## COMMÉMORATION

# Le Val-de-Marne célèbre la Libération de 1944

**LES COMMUNES** du Val-de-Marne ressortent les drapeaux pour rendre hommage aux résistants de la Seconde Guerre Mondiale et fêter la Libération de 1944.

Aujourd'hui, nombre d'entre elles célèbrent leur libération et celle de Paris. A **Cachan**, un rassemblement à 17 h 45 au square de la Libération est prévu, avec une cérémonie. **Gentilly** ira déposer des fleurs sur les plaques commémoratives ; départ à 18 heures devant la mairie. Côté **Ivry**, la commémoration aura lieu à 18 heures au parc Maurice-Thorez. **Ormesson** donne rendez-vous à 18 heures à son cimetière, 28, rue André-Liber, tandis que **Saint-Maur** organise sa cérémo-

nie au cimetière militaire Rabelais à 10 h 30. A **Villeneuve-Saint-Georges**, un hommage appuyé sera notamment rendu aux cheminots, qui ont lancé une grève pour protester contre l'occupant, peu avant la Libération. Rendez-vous à 18 heures au fort des pompiers de Villeneuve.

**Valenton** et ses habitants se rassemblent demain à 18 heures, parc de la Libération, tandis qu'à **Villecresnes**, rendez-vous est pris à 18 h 55 dans la cour de la mairie.

Certaines mairies, comme **Thiais** ou **Choisy**, ont choisi de commémorer cet événement le week-end dernier, d'autres de le faire le week-end prochain. **Q.L.**

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

## Région / Régionales

« Grand Paris : un millefeuille ingouvernable » - La Tribune

### Grand Paris : un millefeuille ingouvernable ?

Définitivement actée dans la loi NOTRe, la gouvernance du Grand Paris ne fait pas l'unanimité. Certains pensent que le modèle choisi, qui multiplie les strates, ne fera que renforcer les disparités entre territoires.

Sous la pression de certains élus, le gouvernement a intégré un amendement dans la loi NOTRe maintenant sous une nouvelle forme les grandes intercommunalités franciliennes de la première couronne. La loi Maptam de 2014 prévoyait pourtant leur disparition, ainsi que le transfert de leurs ressources de leurs compétences à la métropole du Grand Paris, qui verra le jour le 1er janvier 2016. Mais au final, 12 territoires différents, sorte de nouvelles intercommunalités ayant leurs compétences propres, regrouperont les 124 communes de la première couronne - Paris *intramuros* comptant pour un seul territoire.

Bref, la loi acte une métropole à trois échelons (métropole, territoires, communes), sans oublier la région Ile-de-France, qui reste étroitement associée à la mise en œuvre du Grand Paris Express. Une multiplication des strates qui inquiète nombre d'experts. « Comment peut-on donner la compétence des transports à une entité, et l'urbanisme à une autre entité, alors tout cela se recoupe sur un même périmètre ? », s'indignait le géographe Jacques Lévy, lors d'une conférence de l'atelier international du Grand Paris (AIGP).

« Crime contre l'urbanité »

Trop de fragmentation débouche, selon lui, à davantage de ségrégation sociale. « Cela renforce les politiques clientélistes », explique-t-il. « Par le

passé, les communes de la ceinture rouge (ensemble des villes à mairies communistes) ont par exemple eu tendance à attirer les populations démunies sur leur territoire, et à l'inverse les communes les plus riches ont attiré les ménages les plus aisés. Il y a ainsi eu une complicité objective d'échange de populations entre ces territoires, qui, à mon sens, confine au crime de l'urbanité ! », s'indigne-t-il.



Quelle cohérence dans la gouvernance du Grand Paris ?

Et si le géographe ne voit pas l'intérêt de supprimer l'échelon communal, qui assure notamment un rôle de cohésion social de proximité, la fragmentation de la première couronne en douze territoires risque, selon lui, de renforcer ce phénomène de polarisation des populations. D'autant que beaucoup avancent que ces territoires se sont structurés sur des considérations purement politiques, au détriment parfois de la cohérence en matière d'urbanisme et d'économie. En fait, « plus on s'écarte du centre de Paris, plus on retrouve des sous-ensembles socio-homogènes, donc avec peu de diversité », s'inquiète Jacques Lévy. Or, « il faut absolument garder ces solidarités qui font la force de la société francilienne ! », milite-t-il aussi.

### Multipolarité

Le périmètre de la métropole, qui ne prend en compte que les communes de la première couronne, interpelle également. Restreint, il n'intègre par exemple ni le pôle de recherche et de développement économique de Saclay, ni les aéroports. De facto, la région Ile-de-France reste donc prépondérante en matière de développement économique.

Du reste, pour ne pas délaissier les communes de la grande couronne, il a été acté la création d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 200.000 habitants, qui seront donc répartis sur la grande couronne francilienne. Ils seront censés jouer un rôle de contrepois économique à la métropole, favorisant une "multipolarité" au sein de la région Ile-de-France, qui représente tout de même plus du quart du PIB national.

La gouvernance de la métropole sera donc éminemment complexe. Les strates intermédiaires seront multiples. Et l'idée initiale qui consistait à créer une grande métropole mondiale possédant toutes les compétences afin d'assurer avec cohérence le développement de la région, est bien loin. ■

par Mathias Thépot

### Politique nationale

« Droite : même plus peur du mammouth ! » - Les Echos

## Droite : même plus peur du mammouth !

Les prétendants à la primaire des Républicains s'emparent depuis peu des sujets éducatifs, avec deux maîtres mots : autonomie et autorité.

LE FAIT  
DU JOUR  
POLITIQUE

Cécile  
Cornudet



**L**es Bourses plongent, la croissance stagne, François Hollande puis, aujourd'hui, Manuel Valls font leur rentrée sur l'économie.

Les Républicains, non. Leur sujet de prédilection (avec les questions de sécurité, qui demeurent majeures) est passé ces derniers mois au second plan. A l'exception de François Fillon, qui revendique « une rupture totale », Nicolas Sarkozy, Alain Juppé, Bruno Le Maire, Xavier Bertrand et les autres ne sont pas loin de faire l'économie buissonnière. Leur nouvelle passion est pour l'école, ce « mammouth » qu'ils s'étaient efforcés de ne pas brutaliser lorsqu'ils étaient en fonction. Après Bruno Le Maire et François Fillon au printemps, Alain Juppé publie cette semaine ses « Chemins pour l'école », un livre de propositions pour enclencher « la mère des réformes ». Sous la houlette de Nicolas Sarkozy, le parti s'attelle lui aussi au sujet, et veut un « recentrage sur les savoirs fondamentaux ».

Les Français sont mûrs, arguent-ils tous, ils veulent stopper le déclin du système

éducatif. Les modalités varient. Alain Juppé ne rejette pas la réforme socialiste du collège, il met l'accent sur le primaire et souhaite augmenter les enseignants du premier degré, avec le souci de garder une posture politique centrale. François Fillon insiste sur l'apprentissage, quand Bruno Le Maire veut un seul corps d'enseignants du CP à la 3<sup>e</sup>. Mais tous se rejoignent sur une philosophie, qui tient en deux mots : davantage d'autonomie pour les établissements, plus d'autorité vis-à-vis des élèves. Est-ce ce constat relativement partagé qui les pousse à travailler le sujet ? Ou, du moins, à le faire maintenant, alors que chaque candidat à la primaire de 2016 s'efforce de repousser le moment où s'ouvriront les hostilités ? Sans doute. L'école est réputée sujet sensible, mais il l'est moins que dans le passé, notamment dans l'électorat de droite. Il permet qui plus est aux ténors Républicains de montrer qu'ils occupent le terrain des idées, sans se dévoiler sur les sujets autrement plus impliquants que sont les sujets économiques. Des réformes, mais lesquelles et jusqu'où ? Quel modèle social faut-il pour le pays ? Quels efforts demander aux Français ? Jusqu'à présent, Nicolas Sarkozy et Alain Juppé ont pris soin de marcher sur des œufs.  
*ccornudet@lesechos.fr*

« A droite, une rentrée en primaire » - Le Monde

## A droite, une rentrée en primaire

Avant l'échéance de novembre 2016, les dirigeants des Républicains font un retour de vacances en ordre dispersé

Depuis son retour, Nicolas Sarkozy ne cesse de répéter que la droite est désormais unie et que l'époque « des tendances, des chapelles, des sectes » est révolue... L'ancien président de la République n'a qu'à moitié raison : son arrivée, fin novembre 2014, à la tête de l'UMP devenue Les Républicains (LR), a colmaté la faille provoquée par le violent affrontement entre Jean-François Copé et François Fillon. Et aucun des témoins n'ose pour le moment s'opposer frontalement à l'ancien président de la République.

Mais cette unité ne concerne que le parti de la rue de Vaugirard, qui se transforme doucement en une machine au service de la future campagne de son président, une « secte sarkozyste », sifflent ses adversaires. Pour le reste, la perspective de la primaire de novembre 2016 a bouleversé l'écosystème de la droite. Chaque pré-tendant s'organise. La rentrée révèle cet éparpillement. « Il est normal que chacun puisse réunir son camp. Pour nous, il s'agit de laisser passer cette séquence », admet un proche de l'ancien chef de l'État.

Comme c'est devenu traditionnel depuis 2012, le parti ne sera pas au centre de la rentrée puisqu'aucune université d'été n'est organisée, avant tout pour des raisons budgétaires. Cette semaine, Nicolas Sarkozy sera même à l'étranger, car il se rend au Brésil puis en Argentine pour assister à des concerts de sa femme, Carla Bruni-Sarkozy, et rencontrer des dirigeants politiques locaux. C'est donc de loin qu'il assistera à la valse des ambitions.

Alain Juppé publie, le 26 août, *Mes chemins pour l'écologie* (JC Lattès, 306 p., 12 euros), le premier de ses quatre livres programmatiques. L'ancien premier ministre a prévu

un marathon médiatique autour du livre, ce qui lui permet de clamer son envie d'être apprécié. « J'aime qu'on m'aime et je souffre quand on me déteste », a-t-il déclaré le 23 août dans *Le Journal du dimanche*. Un autre candidat déclaré à la primaire, François Fillon, réunit le 27 août ses troupes dans la Sarthe, à l'abbaye de Rieux-en-Champagne. C'est la quatrième fois que cet autre ancien premier ministre organise sa rentrée. M. Fillon souhaite se remettre au centre du jeu, en s'affichant avec des parlementaires qui le soutiennent et en présentant un « manifeste qui pose les bases de son projet de société », selon Jérôme Chartier, député du Val-d'Oise.

### Marquer son territoire

Les numéros 2 et 3 du parti, Nathalie Kosciusko-Morizet et Laurent Wauquiez, pensent eux aussi à leur carrière. La première, qui prépare sa participation à la primaire, convie ses fidèles à des tables rondes sur le thème des « libertés », le 30 août, à Paris. Le même jour, le secrétaire général de LR et candidat aux régionales en Rhône-Alpes-Auvergne gravit le mont Mézenc (Haute-Loire), comme il a l'habitude depuis 2012.

Pour cette avant-dernière rentrée avant la primaire, l'important semble donc de dévoiler ses idées ou de mettre en scène sa propre trajectoire, comme le fera M. Fillon avec la publication d'un livre chez Albin Michel fin septembre. La vie du parti ne semble plus qu'accessoire. Bruno Le Maire organise ainsi un séminaire avec tous ses référents départementaux, les 12 et 13 septembre, à Soustons (Landes), le même week-end où les Jeunes Républicains espèrent réunir tous les dirigeants à leur campus du Touquet (Pas-de-Calais).

### Des accords en vue avec le MoDem

Le parti Les Républicains (LR) va organiser fin octobre ou début novembre un conseil national pour valider définitivement les listes pour les régionales de décembre. Après avoir négocié des accords avec l'UDI, LR devrait pouvoir annoncer en septembre des accords avec le MoDem dans presque toutes les régions. En Rhône-Alpes-Auvergne, les cadres du parti centriste de François Bayrou ont voté à la quasi-unanimité, samedi 22 août, le principe d'une union avec Laurent Wauquiez. Mais, le bureau exécutif du MoDem doit se réunir mi-septembre pour valider cet accord. Des personnalités locales du MoDem, en opposition avec les idées de M. Wauquiez, menacent de constituer une liste dissidente.



Nicolas Sarkozy, lors d'un déplacement dans l'Yonne, le 19 août. OLIVIER LABANNE/MATTEU/MGOP POUR LE MONDE

### Au milieu de ce puzzle d'ambitions, M. Sarkozy doit subir les attaques des lieutenants de ses rivaux

Pour le moment, seul Nicolas Sarkozy est annoncé pour ces journées qui devaient être l'événement majeur de septembre pour le parti. François Fillon et Alain Juppé, qui ont peu apprécié les sifflets subis lors du congrès de fondation, le 30 mai, hésitent encore. L'ancien président de la République se retrouve même à devoir marquer son territoire. Il va finalement se rendre à La Baule (Loire-Atlantique) pour assister à l'université d'été des militants LR des Pays de la Loire, où seront également présents les deux anciens premiers ministres candidats à la primaire. Pour obtenir cette photo d'une famille unie, M. Sarkozy devra prendre un avion depuis le Doubs, où il a déjà prévu un déplacement ce jour-là.

Et l'ensemble de ses rivaux semble faire peu de cas des deux journées de travail du parti prévues en septembre (le 16 sur l'immigration et le 30 sur le droit du travail). Leurs entourages confient qu'ils ne se sentiront pas liés par le pro-

gramme du parti qui devrait être approuvé par les militants en juin 2016. D'ores et déjà, M. Fillon dévoilera un nouveau pan de son projet, en septembre, en annonçant ses idées sur la santé.

Au milieu de ce puzzle d'ambitions, M. Sarkozy doit subir les attaques des lieutenants de ses rivaux, par exemple celle de Bernard Drébré. « On l'a eu tout fêté en maillot de bain sur Paris Match, a lancé le député fillonniste, vendredi 21 août sur Sud Radio. Il est attiré en maillot de bain, mais est-ce que c'est ça la politique ? A-

t-il même parlé de politique ? La politique, est-ce twitter en portant en maillot de bain ? C'est quand même assez désastreux. »

Les proches de M. Sarkozy espèrent que la campagne des régionales amène tout ce monde à rentrer dans le rang. « Mécaniquement les élections vont obliger les prétendants à se ranger derrière les candidats dans les régions », espère un conseiller de la première garde. Alors que les indicateurs semblent au vert pour que ces élections soient un nouveau succès – division de la gauche, crise au FN –, aucun des dirigeants ne peut se permettre de jouer le diviseur. Cet automne, tous ont plutôt pour objectif de structurer leur équipe et de poser les jalons de leur programme.

La période qui s'ouvrira après le 13 décembre, jour du second tour des régionales, semble beaucoup plus épineuse. Malgré les vingt parrainages de parlementaires exigés, M. Sarkozy s'attend à une

multiplication des annonces de candidatures à la primaire. Outre les candidats déjà déclarés et les noms souvent cités (Bruno Le Maire, Nathalie Kosciusko-Morizet, Jean-Frédéric Poisson, président du Parti chrétien-démocrate ou Jean-Christophe Lagarde, si l'UDI accepte d'y participer), d'autres y réfléchissent déjà tout haut. Hervé Mariton ne cache pas qu'il y pense.

Dans un article du *Parisien*, dimanche 23 août, la députée européenne, Nadine Morano, s'affirme, elle aussi. « Qu'est-ce qui m'interdit de servir mon pays ? (...) Pourquoi pas moi ? », lance cette sarkozyste de la première heure. « Et puis, il faudra peut-être aussi compter sur certains vainqueurs des régionales, estime un conseiller de l'ancien chef de l'État. Quand ils auront gagné le grand bout de la France, qu'est-ce qui les empêchera de vouloir plus ? » L'hiver promet d'être bouillonnant à droite. ■

MATTHEU GOAR

« François Fillon place sa rentrée sous le signe du courage » - Le Figaro

POLITIQUE

# François Fillon place sa rentrée sous le signe du « courage »

Le manifeste qu'il présentera mercredi s'intitule « Osons dire, osons faire ».



François Fillon à Sablé-sur-Sarthe, dans la Sarthe, en juillet. Le député de Paris est convaincu que c'est son projet qui lui permettra de faire la différence avec ses adversaires.

LE FIGARO mardi 25 août 2015

5

**DROITE** Six mois : c'est le temps que s'est donné François Fillon pour rattraper son retard dans la course à la présidentielle. Relégué en position d'outsider par Alain Juppé et Nicolas Sarkozy, l'ancien premier ministre estime que les sondages ne reflètent pas encore le vrai rapport de forces entre les présidentiables de droite. « À la fin de l'année, lorsque j'aurai atteint une masse critique de propositions, ça va commencer à se cristalliser », prédit-il.

Du fond, encore du fond, toujours du fond. Le député de Paris est convaincu que c'est son projet qui lui permettra de faire la différence avec ses adversaires. Mais mercredi, à Rouez-en-Champagne, dans la Sarthe, il ne lancera pas de nouvelle idée de réforme. Son entourage explique que, pour sa rentrée politique, il a préféré « mettre en perspective » les propositions qu'il a déjà élaborées dans des domaines aussi divers que l'éducation, le numérique, l'immigration ou encore le logement. Il le fera sous la forme d'un « Manifeste pour la France » de 35 pages, intitulé « Osons dire, osons faire ».

Dans cet ouvrage, François Fillon tire les enseignements de deux ans d'immersion dans la réalité quotidienne des Français et pose les bases d'un « projet de société » qui vise à faire de notre pays « d'ici à dix ans » la « première puissance en Europe ». Il exhorte au « courage » pour « reprendre le contrôle de notre avenir » et définit cinq grandes priorités, au premier

rang desquelles « libérer l'économie et l'emploi de leur carcan ».

Ce document est « une première étape ». Dans les mois qui viennent, Fillon continuera à plancher sur ses futures réformes avec les experts dont il s'est entouré, thème par thème. Il a déjà prévu de travailler sur la santé, l'entrepreneuriat, la politique énergétique, la solidarité, la sécurité, la justice, la ruralité et la culture. En 2016, il publiera un projet « complet, détaillé et chiffré », qu'il défendra à la primaire de novembre. En espérant que ses adversaires fourniront le même effort, pour que l'élection interne ne se résume

pas à un combat de « postures ». Fin septembre, Fillon publiera chez Albin Michel un livre plus personnel. Il ne se contentera pas d'y parler de son programme mais évoquera ses relations avec Sarkozy et son expérience à Matignon.

**Principaux soutiens**

Comme l'an dernier, le rendez-vous de la Sarthe sera aussi l'occasion pour l'ancien premier ministre de montrer que ses fidèles ne l'ont pas abandonné, malgré les sondages. Ses principaux soutiens ont répondu présent. Valérie Pécresse, en pleine campagne pour les régionales en Ile-

de-France, a tenu à faire le déplacement, de même que Gérard Larcher et Bruno Retailleau. Le président du Sénat dirigera le dernier atelier de l'après-midi, dont l'intitulé promet « des raisons d'être optimiste pour la société française ». Le patron des sénateurs Républicains, lui, animera l'atelier sur la réforme territoriale. Le député du Val-d'Oise Jérôme Chartier ouvrira le premier atelier de la journée, sur le thème de « la France bloquée », où il sera plus particulièrement question d'économie avec Isabelle Le Callennec, porte-parole des Républicains, et d'éducation avec Patrick Hetzel. Des députés

qui se sont rapprochés de Nicolas Sarkozy, au point de se voir confier d'éminentes responsabilités, dans le nouvel organigramme des Républicains ont promis de venir aussi. C'est notamment le cas d'Éric Woerth, chargé de coordonner la préparation du projet du parti, et d'Éric Ciotti, qui participe toutes les semaines à la réunion restreinte de l'équipe dirigeante autour de l'ancien chef de l'État.

Pour Nicolas Sarkozy, leur ralliement ne fait aucun doute, mais il ne s'offusquera probablement pas de leur présence dans la Sarthe : à ses yeux, seul Alain Juppé représente un danger. ■ I.W.

## De la difficulté de parler du fond hors polémique



**DECRYPTAGE**  
Judith Waintraub  
jwaintraub@lefigaro.fr

TOUT LE MONDE, ses rivaux compris, reconnaît que le projet de François Fillon est aujourd'hui le plus abouti, mais chacun, à commencer par lui, est bien obligé de constater que ses efforts n'ont pas payé. Ses idées correspondent à des aspirations souvent majoritaires dans l'opinion, mais, pour

l'heure, elles n'impriment pas. Hors polémique, point de salut ?

En mai, pendant que Bruno Le Maire battait le rappel des troupes parlementaires, à droite et au centre, contre les réformes du collège et des programmes, Alain Juppé s'est astreint à la réserve. Il n'a rien dit de ses projets pour l'éducation, pour ne pas déboîter le livre qu'il publie chez JC Lattès. Dans un billet tiré « l'école mérite mieux », il s'est contenté de réprimander tous les protagonistes de la querelle scolaire en regrettant que « le débat vire à la polém-

mique ». « Tout n'est pas mauvais dans la réforme du collège que propose Mme Vallaud-Belkacem », a-t-il noté au passage, en relevant cependant « des dispositions franchement détestables ».

Vendredi, la ministre de l'Éducation lui a rendu la politesse. Interrogée sur les propositions du maire de Bordeaux dans le domaine scolaire, elle l'a félicité d'avoir « fait preuve d'une modération qui l'honore », même si elle a qualifié de « promesse de Gascon » son projet d'augmenter de 10 % les salaires des enseignants du premier degré.

Le commentaire de Najat Vallaud-Belkacem a ouvert et clos dans la foulée le « débat » souhaité par Alain Juppé. À moins que le favori des sondages parvienne à le relancer ce mardi soir, grâce à son passage au « 20 heures » de TF1, ses propositions, à peine parées, risquent de sombrer dans l'indifférence. Rien n'y fera : ni le temps qu'il y a consacré, ni le suspense qu'il a entretenu en refusant de les dévoiler à chaud. Du haut de sa popularité, le maire de Bordeaux subit aujourd'hui le sort que connaît François Fillon depuis deux ans. ■

« Réfugiés : Hollande et Merkel demande une réponse « unifiée » - Les Echos

## Réfugiés : Hollande et Merkel demandent une réponse « unifiée »

### EUROPE

La question des réfugiés s'est invitée à la rencontre avec le président ukrainien Petro Porochenko.

**Thibaut Madelin**  
tmadelin@lesechos.fr  
— Correspondant à Berlin  
**Yves Bourdillon**  
ybourdillon@lesechos.fr

François Hollande et Angela Merkel ont demandé hier à l'Europe une réponse « unifiée » à la crise des réfugiés tout en condamnant les récentes violences en Allemagne contre des foyers de demandeurs d'asile. « Il est des moments dans notre histoire européenne où nous faisons face à une situation exceptionnelle, aujourd'hui c'est une situation exceptionnelle mais une situation exceptionnelle qui va durer », a déclaré lundi après-midi à Berlin le président de la République, aux côtés de la chancelière. Il s'exprimait avant une réunion bilatérale suivie d'une rencontre commune avec le président ukrainien Petro Porochenko.

« Cette responsabilité ne peut être assumée par un seul pays », a-t-il ajouté en référence à l'Allemagne, qui s'apprête à accueillir jusqu'à 800.000 réfugiés cette année, soit quatre fois plus que l'année dernière et le double du précédent record de 1992. Avec Angela Merkel, le président plaide pour une accélération des décisions qui ont été prises au niveau européen, comme l'établissement de centres d'enregistrement (« hot spots ») en Italie et en Grèce d'ici à la fin de l'année. Paris et Berlin veulent également un système unifié du droit d'asile et une liste européenne commune de pays dits « sûrs », dont les ressortissants n'ont officiellement pas besoin d'asile politique. Pour Berlin, ce devrait être le cas des Etats des Balkans. Mise en cause pour son silence assourdissant, la chancelière a pour la première fois réagi aux violences qui ont eu lieu entre vendredi et dimanche entre des militants d'extrême droite, qui protestaient contre l'ouverture d'un foyer d'accueil à Heidenau, dans la Saxe, et la police. Elle a qualifié d'« abjectes » les manifestations organisées par le parti considéré comme néonazi NPD et suivies par plusieurs centaines de citoyens — dont des familles avec enfants en

« Aujourd'hui c'est une situation exceptionnelle, mais une situation exceptionnelle qui va durer. »

**FRANÇOIS HOLLANDE**  
Président de la République française

bas âge — dans la petite ville de 16.000 habitants. « Il ne faut pas laisser un millimètre à la population d'extrême droite, ces gens n'ont rien à voir avec l'Allemagne », a déclaré de son côté le vice-chancelier social-démocrate (SPD) Sigmar Gabriel, qui s'est rendu sur place lundi.

### Ukraine : rendez-vous en septembre ?

Les dirigeants français et allemand ont ensuite rencontré le président ukrainien, Petro Porochenko, pour discuter du conflit dans l'est du pays entre l'armée ukrainienne et des forces russes et séparatistes. Il s'agit de la première rencontre de ce type depuis les négociations marathon de Minsk,



Le président français, François Hollande, la chancelière allemande, Angela Merkel, et le président ukrainien, Petro Porochenko, ensemble à Berlin. Photo John MacDougall/AFP

au Belarus, en février, qui avaient abouti à une trêve, avec l'accord du président russe, Vladimir Poutine. Cette dernière est depuis quelques mois violée quasi-quotidiennement. Les dirigeants ont reconnu qu'il n'y avait « pas d'alternative à Minsk ». Et les dirigeants français et allemand ont évoqué une ren-

contre avec Vladimir Poutine, peut-être en septembre, mais à condition d'avoir d'abord trouvé le moyen de faire respecter le cessez-le-feu. Avant de s'envoler pour Berlin, Petro Porochenko a accusé le Kremlin d'avoir envoyé récemment des renforts aux séparatistes, via « trois gros convois militai-

res », et a ajouté que Moscou n'a pas renoncé à l'idée d'une « intervention directe » contre l'Ukraine. Selon lui, Moscou a déployé 9.000 soldats à l'intérieur des frontières ukrainiennes, fourni 500 chars, 400 canons et 950 camions blindés aux séparatistes, ce que Moscou dément. ■

« Valls veut donner de la visibilité aux acteurs économiques » - Les Echos

# Valls veut donner de la visibilité aux acteurs économiques

## POLITIQUE

Avant les universités d'été du Medef et du PS, le Premier ministre défend sa politique dans « Les Echos ».

Pierre-Alain Furbury  
pfurbury@lesechos.fr

Pas question de laisser la droite fustiger, comme l'a fait Jean-Pierre Raffarin jeudi, le « défaut de vision » et de « cap » de l'exécutif après l'annonce par François Hollande de baisses d'impôts en 2016 « *quoi qu'il arrive* » – un timing qui a pris de court Bercy. Pas question non plus de ne pas apparaître comme le premier bouclier du chef de l'Etat. Dans une tribune aux « Echos » publiée ce mardi (lire page 7), Manuel Valls réplique. En s'efforçant de défendre la cohérence de la politique économique. Et en affichant sa détermination à poursuivre les réformes, un « *devoir* », selon lui : « *A nous de montrer que le mouvement de réformes ne faiblit pas* », dit-il, évoquant notamment la réforme du marché du travail. Sur ce point, il se veut ambitieux. « *Oui, il s'agit d'aller loin* », confie-t-il par ailleurs aux « Echos », faisant déjà de la suite qui sera donnée au rapport Combexelle « *l'illustration de [sa] volonté de réformes* » et pronant, dans la durée, une « *révolution tranquille* ». « *Tout ne se fera pas en trois mois, mais les Français sont mûrs pour la réforme* », veut-il croire, sans donner de piste.

Pour sa première grande expression médiatique de la rentrée, le Premier ministre choisit le terrain économique, conscient de l'inquiétude provoquée, chez les Français, par la poursuite de la hausse du chômage et la croissance zéro au deuxième trimestre. Conscient, aussi, de l'inquiétude suscitée, dans les milieux patronaux, par le récent rapport du PS prônant la réorientation du pacte de res-



Dans sa première grande expression médiatique de la rentrée, Manuel Valls défend la cohérence de la politique économique et affiche sa détermination à poursuivre les réformes. Photo Stéphane de Sakutin/AFP

ponsabilité. La ligne, insiste-t-il, ne changera pas parce que « *changer, [...] c'est la certitude de tout perdre* », plaide-t-il, disant les résultats « *encore trop faibles* » mais « *encourageants* ».

### Maintenir le cap

Alors que le climat est dominé par les incertitudes, Manuel Valls veut donner de la visibilité aux acteurs économiques. Le message s'adresse aux socialistes, avant l'université d'été de La Rochelle, le week-end prochain. Il s'adresse aussi aux chefs d'entreprise, alors que s'ouvre ce mercredi l'université d'été du Medef à Jouy-en-Josas. « *L'ampleur* » du pacte de responsabilité « *ne sera pas remise en cause* », jure-t-il. « *Dans une économie comme la nôtre, la stabilité, la visibilité, la lisibilité sont essentiels. Et c'est comme cela que nous obtiendrons des résultats* », explique-t-il.

Les ménages, eux, devront attendre pour connaître le geste fiscal promis, Manuel Valls se contentant de réaffirmer l'objectif : « *Notre pays a atteint des records dans ce domaine. Ce n'est pas sain* », écrit-il.

A défaut de pouvoir aujourd'hui se targuer de résultats tangibles pour l'homme de la rue, Manuel Valls tente donc – comme François Hollande – de construire la crédibilité de l'exécutif en s'appuyant sur le maintien du cap. Le navire est loin d'être arrivé à bon port mais le capitaine tient bien la barre, disent-ils

**Le Premier ministre évalue l'impact de la crise en Asie à seulement « quelques dixièmes de point sur le PIB à ce stade ».**

en creux. Mieux, le capitaine est guidé par des « *valeurs* ». « *Travail [volontairement placé en premier, NDLR], émancipation, égalité, protection* », énumère le Premier ministre, qui veut montrer qu'il n'est « *pas dans l'économisme* ».

Reste à voir si les réformes seront à la hauteur de ses ambitions, lui qui veut incarner « *une gauche efficace et réformatrice* ». Et si les très fortes turbulences provoquées par le ralentissement économique en Chine ne viendront pas plomber une reprise encore timide. Manuel Valls se veut rassurant sur son impact. « *Pas au-delà de quelques dixièmes de point sur le PIB à ce stade* », confie-t-il encore aux « Echos ». « *Nous sommes solides* », assure le chef du gouvernement.

 Lire la tribune de Manuel Valls  
Page 7

« Les patrons inquiets du devenir du pacte de responsabilité » - Le Figaro Eco

22 L'ÉVÉNEMENT

# Les patrons inquiets du devenir du pacte de responsabilité

Ils craignent une remise en cause des 19 milliards de baisse de prélèvements promis.

MARCLANDRE  @marclandred

**ENTREPRISE** « Il n'est pire eau que l'eau qui dort... » Le gouvernement serait bien inspiré de méditer ce proverbe du XIV<sup>e</sup> siècle. Si le patronat, qui fera mercredi son grand retour médiatique après la trêve estivale - avec l'ouverture de la 17<sup>e</sup> université d'été du Medef -, semble s'être assagi par rapport aux précédentes rentrées, une étincelle pourrait bien raviver la flamme de la contestation... « On n'est plus au temps des "bonnets rouges" ou des cartons jaunes », confirme Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président délégué du Medef. Les choses vont un peu mieux sur le plan économique et il n'y a pas eu de nouvelles provocations de l'exécutif qui semble avoir compris que la politique de l'offre est la seule qui permettra de ramener la France sur le chemin de la croissance. Nos échanges sont devenus plus professionnels. »

Un sujet, et non des moindres, donne toutefois des sueurs froides aux patrons. Celui du devenir du pacte de responsabilité, qui vise à alléger de 41 milliards, en quatre

ans, les prélèvements pesant sur les entreprises. 22 milliards ont déjà été votés, mais il en reste encore 19 à valider. Or, ce plan, voulu par François Hollande, est contesté au sein de la majorité. Et de plus en plus de voix s'élèvent pour le réorienter vers les ménages ou les collectivités locales.

Le bureau national du PS a même entériné, fin juillet, un rapport du député frondeur Jean-Marc Germain - l'ancien bras droit de Martine Aubry qui figure parmi les favoris pour succéder à François Rebsamen au ministère du Travail - allant dans ce sens. « Le risque existe encore que François Hollande change son fusil d'épaule à l'automne, sous la pression de sa majorité au Parlement, notamment si le chômage ne baisse pas ou si la croissance peine », craint un dirigeant du Medef.

Les conséquences seraient importantes. « Si le président revient sur sa parole, il n'aura plus aucune crédibilité », prévient déjà un proche de Pierre Gattaz, le patron des patrons. « Ce serait contre-productif alors que l'activité peine à repartir », abonde le numéro un d'une influente fédération profes-

### LES TEMPS FORTS DES 3 DERNIÈRES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DU MEDEF



« J'AI ME L'ENTREPRISE » Manuel Valls cème son amour de l'entreprise. Ovation de la salle.



sionnelle. « L'économie est une chose fragile et de telles positions sont dramatiques », rappelle François Asseline, le président de la CGPME. Elles tuent la confiance et les entrepreneurs attendent de voir si les promesses seront tenues avant d'investir ou de recruter. »

Pour l'heure, l'exécutif jure qu'il ne touchera pas au pacte. Le cap sera maintenu : les 19 milliards promis seront bien affectés aux entreprises, quoi qu'en pense l'aile gauche du PS. François Hollande l'a d'ailleurs redit explicitement la semaine dernière. « C'est la condition pour permettre aux entreprises d'investir et d'embaucher », a-t-il même précisé. Et sa promesse de baisser les impôts sur les ménages en 2016, visant à amadouer les plus récalcitrants, ne se fera pas au détriment des entreprises. Donc pas en piochant dans l'enveloppe du pacte de responsabilité.

### Pas les mêmes priorités

Si discussion il doit y avoir, ce ne sera que sur l'ordre programmé des baisses de prélèvements. Il est d'abord prévu de poursuivre la suppression d'un impôt pesant sur la production (la CS3) et frappant surtout les grandes structures, puis de baisser le taux d'imposition sur les sociétés. Un point qui fait débat au sein du patronat, la CGPME et l'Alép (le lobby des grandes entreprises françaises) ayant d'autres priorités et militant pour intervenir dans le temps les mesures.

Le Medef refuse catégoriquement. « Tout ce qui fera bouger les curseurs créera de l'incertitude et freinera le retour de la confiance, donc de la croissance », fait valoir le président d'une fédération. « L'urgence est de permettre aux entreprises de réorganiser des bénéfices et donc de commencer par supprimer les impôts pesant sur la production », confirme un proche de Pierre Gattaz. Verdict dans les jours qui viennent. ■

### LE MORAL DES PETITS PATRONS

59<sup>e</sup> vague du baromètre Ifop-Fiducial, réalisé en juillet auprès des patrons de TPE

**71%** sont pessimistes sur la situation de la France, mais 51% restent confiants sur l'activité de leur entreprise

**23%** ont confiance en Manuel Valls, soit un taux en hausse de 1 point en un trimestre

**11%** prévoient d'embaucher au moins un salarié au cours des trois prochains mois

**30%** ont une trésorerie actuellement excédentaire, un taux en hausse de deux points en un trimestre

+  Baromètre Ifop-Fiducial le moral des petits patrons renoué légèrement [www.letfigaro.fr/economie](http://www.letfigaro.fr/economie)

### Le Medef va plancher sur les jeunes

Le Medef fera mercredi sa rentrée, lors de sa 17<sup>e</sup> université d'été dédiée à la « formidable jeunesse ». 5 000 participants, qui pour certains ont payé leur place pour la première fois, sont attendus. Cet opus tranchera avec les précédents par son contenu - plus africain, féminin et « bobo » - et ses têtes d'affiche. « Les adhérents voulaient plus d'ouverture, justifie le Medef. L'objectif est d'être plus disruptif. » La reine Rania de Jordanie sera l'invitée d'honneur.

L'ex-chanteur Youssou N'Dour clôturera la première journée et Laurent Fabius fera la fermeture jeudi. Le gouvernement sera moins présent (4 ministres, contre 11 en 2012) et l'opposition absente. « On a une interrogation sur Hollande et Valls. Ils n'ont pas fermé le porte », prévient le Medef. Les jeunes seront par tout : les 9 médailles des Olympiades des métiers (Worldskills) qui se sont tenus cet été à Sao Paulo, seront mis à l'honneur. M.L.

### Six autres grands sujets pour la rentrée

Outre le devenir du pacte de responsabilité, six autres sujets inquiètent les dirigeants du patronat.

#### RETRAITE Sauver les complémentaires

C'est le dossier brûlant de cette rentrée : la fin de la négociation sur les retraites complémentaires, pour sauver de la faillite les régimes Agirc (cadres) et Arrco (tous salariés) dont les réserves fondent comme neige au soleil. Si les partenaires sociaux ne trouvent pas 5 milliards d'économies cet automne, la casse des cadres ne pourra plus payer les pensions dans trois ans et pillera boutique. Le patronat propose notamment d'instaurer une décote sur les pensions à partir de 62 ans pour inciter les salariés à partir plus tard en retraite. L'idée d'une fusion des caisses est aussi avancée et les syndicats réclament des hausses de cotisation. « Le principe de réalité l'emportera, on n'a pas d'autre choix que de trouver un accord », espère le Medef.

#### CHÔMAGE Réduire le déficit

Après le choc des retraites, la bombe de l'assurance chômage ! Les partenaires sociaux ont rendez-vous début 2016 pour renégocier la convention d'assurance chômage dont le déficit cumulé, à horizon 2018, est estimé à près de... 35 milliards. Pressé par le gouvernement et Bruxelles de réduire le déficit du régime, le patronat souhaite réinstaurer un système de dégressivité des allocations. « Il ne faut pas une réforme paramétrique mais structurelle, insiste-t-on au Medef. Réfléchissons aux besoins

avant de penser au système ». Or en période d'augmentation du chômage, les syndicats ne veulent pas toucher aux droits des demandeurs d'emploi. « Si la croissance ne repart pas et le chômage ne baisse pas, tu vas être compliqué », prévient François Asseline, le président de la CGPME.

#### REFORME « Redonner du pouvoir aux entreprises »

Echaudés cet été par la loi de modernisation du dialogue social, les patrons espèrent que le mouvement de réformes, maintenu à flot avec la loi Macron, ne va pas se tarir. Ils comptent beaucoup sur la mission confiée à Jean-Denis Combrexelle en mai. L'ex-directeur général du Travail doit proposer en septembre des pistes pour donner plus d'importance aux accords collectifs (entreprise et branche). D'aucuns espèrent que ce haut fonctionnaire très apprécié, qui s'est entouré d'un aréopage impressionnant de spécialistes, proposera une inversion de la hiérarchie des normes, permettant de déroger à la loi en matière de droit ou de durée du travail.

« Il faut redonner du pouvoir aux entreprises », assure François Asseline. « Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et ne pas renvoyer la question à une négociation sociale, explique le président d'une influente fédération patronale. Mais est-il prêt à prendre des mesures radicales ? ». Beaucoup dépendra du choix du successeur de François Rebsamen, au ministère du Travail. « L'important, c'est l'alignement entre les partenaires sociaux et la rue de Grenelle, rappelle un proche de Pierre Gattaz. Selon la

ONE-MAN-SHOW Arnaud Montebourg, après avoir vilipendé les patrons, les charme.



TOUTE PREMIÈRE FOIS Première venue d'un premier ministre socialiste, Jean-Marc Ayrault, ici avec Laurence Parisot, l'ancienne patronne du Medef.

personne nommée, on saura si le gouvernement veut avancer ou pas, et avec qui, en matière de droit du travail ».

#### CONFÉRENCE SOCIALE « Une opération de com ? »

Malgré l'échec de Topus 2014 (où quatre syndicats avaient claqué la porte), le gouvernement a décidé de reconvoquer une conférence sociale les 19 et 20 octobre. Au menu ? Le sommet climat de décembre, la mise en place du compte personnel d'activité... Les patrons craignent que ce sommet se transforme en « opération de com », sans débouché. « La montagne a souvent accouché d'une souris », rappelle François Asseline.

« Pour être utile, il faut y inscrire les vrais sujets : l'évolution du monde du travail créé par le numérique, aujourd'hui seul Macron y réfléchit au gouvernement », avance Geoffroy Roux de Bézieux, le numéro deux du Medef. Un autre dirigeant de l'organisation veut reposer la question de l'apprentissage, toujours en berne.

#### REPRÉSENTATIVITÉ « Rien n'est réglé »

Pour éviter que le gouvernement ne fasse à leur place, les organisations patronales ont jusqu'à 15 novembre pour trouver un compromis sur les critères d'adhésion qui régiront, demain, leur représentativité. Le sujet est fondamental car des référentiels retenus dépendra le poids de chaque organisation sur l'échiquier patronal, et donc les subventions publiques qui vont avec. Pour l'heure, Medef et CGPME ne sont pas d'accord. Et la tentative en juillet de François Rebsamen, par amendement à sa loi sur le dialogue social, d'avantager le mouvement de Pierre Gattaz a irrité celui de François Asseline et remis de l'huile sur le feu. « Rien n'est réglé », confirme-t-on au Medef.

#### PÉNIBILITÉ La « bombe à retardement »

Si la tension est retombée après le geste cet été du gouvernement sur ce dossier sensible (la suppression des fiches individuelles de postes), les problèmes de la mise en place de la pénibilité ne sont pas réglés. « On a transformé une usine à gaz en bombe à retardement », explique un président de fédération. « On ne sait pas combien ça va coûter, rappelle François Asseline. Et les référentiels de branche, qui servaient à mesurer l'exposition aux risques, ont pris du retard ».



Les demandes successives du PS de remise en cause du pacte de responsabilité sont irresponsables. On se demande si on ne va pas retomber dans le choc fiscal du début de quinquennat. La situation est très anxieuse.

FRANÇOIS ASSELINE, PRÉSIDENT DE LA CGPME

### « L'assurance-maladie veut raccourcir les séjours hospitaliers » - Le Figaro Eco

## ÉCONOMIE

# L'Assurance-maladie veut raccourcir les séjours hospitaliers

Quitter l'hôpital au plus vite, c'est aussi le souhait des patients et cela dégage des économies.

**840 millions d'euros d'économies attendues des programmes Prado**

GUILAUME GUICHARD  
@guillaume\_gu

**SANTÉ** Les patients « abandonnés sur le trottoir » à leur sortie de l'hôpital, ce ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir. L'Assurance-maladie développe actuellement un programme en ce sens, baptisé « Prado ».

Rien à voir avec le célèbre musée maritilène, il s'agit de l'acronyme de « programme de retour à domicile ». Il s'agit d'accompagner les patients pour qu'ils retournent plus rapidement chez eux, ce qui, dans le même temps, dégage des économies. L'Assurance-maladie en attend d'ailleurs

840 millions d'euros à horizon 2018. Concrètement, un conseiller de l'Assurance-maladie rencontre le patient, le met en relation avec le médecin, un infirmier libéral et un spécialiste de son choix qui le prendront en charge à son retour.

#### « Offrir des gains de qualité de vie »

L'objectif est de s'assurer que les patients sont bien accompagnés à leur sortie pour éviter des réhospitalisations et des complications. Bref, il s'agit de combler le fossé qui existe trop souvent entre l'hôpital et la médecine de ville. D'après les études citées par l'Assurance-maladie, ce type de dispositif, déjà mis en place à l'étran-

ger, peut faire chuter de près d'un tiers les retours à l'hôpital.

Conséquence directe, les établissements de soins sont moins sollicités. D'abord parce qu'ils peuvent laisser partir plus tôt leurs malades. Certains « peuvent en effet être amenés à garder les patients plus qu'il ne serait nécessaire si cette prise en charge était assurée », note l'Assurance-maladie dans son rapport « Charges et produits 2016 ». D'autre part, cela évite, donc, des réhospitalisations évitables. Et qui dit séjours hospitaliers plus courts ou évités dit économies pour le payeur, c'est-à-dire la Sécurité.

« En accompagnant mieux les patients, ces programmes leur of-

frtent des gains de qualité de vie tout en permettant une meilleure utilisation des ressources de l'Assurance-maladie », résume Mathilde Lignot-Leloup, directrice déléguée à l'Assurance-maladie. Plus largement, les programmes Prado sont la déclinaison concrète de ce que la ministre des Affaires sociales Marisol Touraine a théorisé en « virage ambulatoire ». C'est-à-dire recentrer l'organisation des soins français vers la médecine « ambulatoire », de ville. Bref, vers le médecin de famille.

L'Assurance-maladie a lancé en 2010 le système Prado pour les femmes qui accouchent, afin de diminuer d'une journée leur séjour à la maternité, pour que la

France s'aligne sur la moyenne des pays développés. En 2014, 225 000 femmes ont ainsi bénéficié de deux visites de sage-femme, dont une dans les deux jours de sortie, alors même que le programme est optionnel. Les premiers résultats montrent que les femmes accompagnées restent 3,99 jours contre 4,10 jours en moyenne.

Le Prado a aussi été décliné dans l'orthopédie (prothèses de hanche, par exemple). Il est en cours de développement pour des pathologies chroniques concernant plutôt les personnes âgées (décompensation cardiaque, bronchopneumopathie chronique obstructive).

« Débat autour de l'augmentation de la redevance audiovisuelle » - Les Echos

# Débat autour de l'augmentation de la redevance audiovisuelle

- L'exécutif hésite entre élargissement de l'assiette et hausse de la contribution à l'audiovisuel public.
- Il ne veut pas brouiller son message de rentrée en faveur d'un relâchement de la pression fiscale.

## TÉLÉVISION

Nicolas Madeline  
nmadeline@lesechos.fr  
et Frédéric Schaeffer  
fschaeffer@lesechos.fr

Le gouvernement planche sur une hausse de la redevance télé ou un élargissement de son assiette aux smartphones ou aux ordinateurs. Selon nos informations, le sujet est sur la table de l'exécutif, le ministre de la Culture plaidant pour un élargissement de l'assiette, tandis que Bercy privilégie une hausse. Aucune décision n'est encore prise. Les arbitrages interviendront dans le cadre du projet de loi de Finance présenté fin septembre. Le sujet est sensible : « Il juge nécessaire de donner plus de moyens à l'audiovisuel public, le gouvernement ne veut pas brouiller le message du moment, qui promet un relâchement de la pression fiscale.

Tout en jugeant l'idée d'un élargissement de la redevance défendue par le ministre de la Culture, Fleur Pellerin, « intelligente sur le fond », le ministre des Finances met ainsi en garde quant au risque politique d'une telle réforme. De fait, l'exécutif ne cesse d'insister sur le fait que le mouvement de baisse de la fiscalité pesant sur les ménages est enclenché. Et ce « de manière complètement irréversible », a insisté Manuel Valls vendredi. C'est en octobre dernier, à l'occasion d'un séminaire du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), que François Hollande avait demandé que soit étudié un élargissement de l'assiette de la contribution à l'audiovisuel public, le nom formel de la redevance. « Depuis, les experts ont fait leur travail », indique une source gouvernementale.

Sans doute pour déminer le sujet, l'exécutif explique que son but n'est pas d'accroître le rendement de cette taxe mais de compenser la

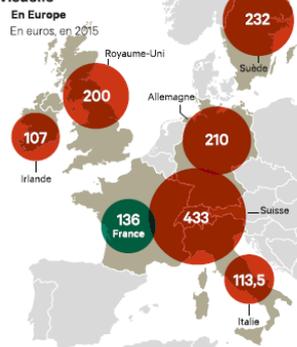
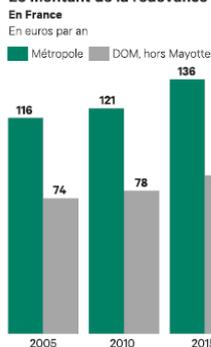
baisse naturelle du nombre de ménages s'équipant d'un téléviseur et de faire preuve d'équité. L'audiovisuel public est de plus en plus regardé sur les ordinateurs, les tablettes et même les smartphones. La logique est la suivante : pourquoi les propriétaires de télévisions paieraient ces programmes pour les autres ? L'élargissement de l'assiette a pourtant ses ennemis. Pour Patrick Bloche, président de la Commission des affaires culturelles,

« Une hausse de la redevance (136 euros aujourd'hui) est déjà programmée.

« adopter cette mesure cette année serait précipité car le rendement n'a pas encore baissé et, en outre, les propriétaires de smartphones ou d'ordinateurs subissent déjà la fiscalité du numérique ». La question de la collecte se pose également. La contribution à l'audiovisuel public est prélevée en même temps que la taxe d'habitation. On demande aux contribuables de déclarer qu'ils n'ont pas de poste pour en être dispensés. Un dispositif similaire pourrait être adopté pour les propriétaires d'objets connectés. La question d'éventuelles exonérations n'a, quant à elle, pas été tranchée.

Devant toutes ces difficultés, la piste d'une hausse de la redevance, selon certaines sources, tiendrait la corde plutôt qu'un élargissement de son assiette. Une augmentation de la redevance (136 euros aujourd'hui) est déjà programmée pour éliminer sur plusieurs années une dotation gouvernementale mise en place afin de compenser la perte de la publicité après 20 heures sur France TV. L'idée étant que le groupe ne soit financé que par ses usagers. Toute la question est de savoir dans quelle mesure il faut accélérer cette hausse. ■

## Le montant de la redevance audiovisuelle



LES ECHOS // SOURCES : MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, IPA CONSEIL // CHALLENGES

## Une nouvelle direction commerciale chez France Télévisions

Dans une interview au « Monde », Delphine Ernotte, qui a pris ses fonctions de présidente de France Télévisions lundi, met l'accent sur la nouvelle direction commerciale du groupe. « On a besoin d'aller chercher des ressources propres [autres que la redevance, NDLR] », explique-t-elle. L'ex-patronne d'Orange France a aussi précisé qu'elle voulait une chaîne d'info continue dès 2016 sur le numérique sans exclure une diffusion sur la télévision à terme. Par ailleurs, Rodolphe Belmer, ancien patron de Canal+ tout récemment évincé, va bien devenir conseiller de la présidente, comme l'avait révélé « Le Figaro ».

## Les encombrants milliards de l'audiovisuel allemand

Déjà parmi les plus élevées au monde, la redevance allemande profite de recettes supplémentaires depuis la réforme de 2013.

Thibaut Madelin  
tmadelin@lesechos.fr  
— Correspondant à Berlin

L'audiovisuel public allemand nage dans l'argent. C'est l'impression qu'on peut avoir en lisant le rapport de la Commission sur l'examen des besoins financiers des médias publics allemands (KEF). Le secteur, qui comprend 22 chaînes de télévision, dont les plus connues

sont ARD et ZDF, et 67 antennes de radio (sans compter les sites Internet), collecte une redevance parmi les plus élevées au monde, lui assurant un budget annuel de plus de 7 milliards d'euros. Mieux : depuis une réforme qui a introduit et généralisé en 2013 une redevance forfaitaire de 17,98 euros par mois afin de faire justice au développement de l'Internet dans les foyers, elle affiche un « trop-plein » de recettes de plusieurs centaines de millions. Sur la période allant de 2013 à 2016, ce surplus atteint au total entre 115 et 15 milliard d'euros.

Le mois dernier, les ministres-présidents des Länder, qui sur-

veillent le secteur, n'ont pas trouvé d'utilité immédiate pour cette somme, que la KEF conseille de rendre aux utilisateurs. Alors que les Länder ont repoussé à l'an prochain la question de l'affectation de ce surplus, certains recommandent de réduire la publicité sur les chaînes publiques.

**Baisse pour les particuliers**  
En attendant, en avril dernier, et pour la première fois de son histoire, l'audiovisuel public allemand a abaissé sa redevance, de 17,98 à 17,50 euros par mois pour les particuliers. Dès son introduction, les opposants à la réforme avaient

alerter sur une explosion de la redevance, essentiellement pour les entreprises, qui doivent payer en fonction de leur taille et du nombre de leurs sites. Mais, selon les chaînes publiques, les recettes supplémentaires proviennent essentiellement de la mise à jour des fichiers. La redevance n'est plus basée sur la détention d'un récepteur, mais elle est désormais obligatoire pour chaque lieu de résidence. Jugeant sa taille surdimensionnée, le conseil scientifique du ministère des Finances avait créé le débat en octobre 2014 en appelant à une vaste réforme du secteur audiovisuel public. ■

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

« Un millier de tracteurs à Paris le 3 septembre » - Les Echos

## Un millier de tracteurs à Paris le 3 septembre

Marie-Josée Cougard  
mcougard@lesechos.fr

Les éleveurs ne désarment pas. Après trois mois d'actions un peu partout en France, c'est dans Paris qu'ils viendront exprimer leur colère le 3 septembre. Déclenchée par des prix trop bas, la crise de l'élevage semble de plus en plus profonde et difficile à régler, dans un contexte de marché mondial et libéral. « *Quoi qu'il se passe d'ici là, un millier de tracteurs se retrouveront dans la capitale à cette date* », a prévenu le secrétaire général de la FNSEA, Dominique Barraud, à l'issue d'une rencontre avec le chef de l'Etat François Hollande en fin de matinée lundi. « *Même si nous croyons au travail qui sera effectué d'ici là avec les pouvoirs publics* », a-t-il précisé. Il n'y aura en revanche pas d'autres manifestations ailleurs ce jour-là. Le Premier ministre, Manuel Valls, recevra des délégations d'agriculteurs, et des rencontres sont également prévues à l'Assemblée nationale.

L'objectif affiché est d'obtenir « *des rallonges* » de l'Etat après le plan d'urgence annoncé le 22 juillet. Celui-ci doit pour l'essentiel aider les 8 % à 10 % d'éleveurs en situation de faillite. Il est assorti d'un effort de 600 millions d'euros remboursables pour les deux tiers.

**L'objectif affiché est d'obtenir « des rallonges » de l'Etat après le plan d'urgence annoncé le 22 juillet.**

« *François Hollande s'est engagé à apporter des réponses concrètes dès le 3 septembre* », a déclaré Xavier Beulin, le patron de la centrale paysanne, après l'entrevue à l'Élysée. La FNSEA estime à 3 milliards d'euros l'aide nécessaire au retour d'une certaine compétitivité des élevages français. Cette somme porterait sur de nouveaux allègements de charges, l'effacement de cotisations sociales, l'endettement des jeunes et le foncier non bâti, a-t-il détaillé. Pour le président des Jeunes Agriculteurs, Thomas Diemer, il s'agit à la fois d'« *apporter des réponses à court terme au manque de trésorerie des éleveurs* » et de « *redonner des perspectives* ». « *Le chef de l'Etat a pris en compte notre demande particulière sur le Crédit d'impôt compétitivité emploi (Cice), dont ne bénéficient pas aujourd'hui les chefs d'exploitations agricoles* », a ajouté Xavier Beulin.

Selon le président de la FNSEA, François Hollande a fait part de son « *intérêt pour mobiliser tout ce qui peut concerner les investissements. Les éleveurs investissent trois fois plus que les autres acteurs de la filière et ils ont seulement 8 % de retour* », rapporte-t-il. Le syndicat a également réclamé un moratoire d'un an sur les dépenses liées à la mise aux normes environnementales des élevages et une adaptation de la fiscalité aux aléas agricoles. D'autres demandes de la FNSEA seront présentées lors du Conseil européen de l'agriculture à Bruxelles, le 7 septembre. Parmi celles-ci, la levée de l'embargo russe sur le porc, le financement du stockage de la viande et du lait en attendant des jours meilleurs, le prix du lait et l'étiquetage des viandes. ■

« Le gouvernement rappelé à sa promesse sur la priorité à l'école primaire » - Les Echos

## Le gouvernement rappelé à sa promesse sur la priorité à l'école primaire

### ÉDUCATION

Les moyens seront « plus importants » pour 2016, assure Najat Vallaud-Belkacem.

Marie-Christine Corbier  
mccorbier@lesechos.fr

A quelques jours de la rentrée des classes, la priorité à l'école primaire revient sur le devant de la scène comme un boomerang pour le gouvernement. C'était l'un des slogans de campagne de François Hollande, en 2012. C'était aussi l'esprit de la loi Peillon sur l'école, en 2013.

Or, « le compte n'y est pas », a lancé lundi le principal syndicat du primaire, le SNUipp-FSU. « *Beaucoup reste à faire si on ne veut pas que la priorité à l'école primaire soit une petite imposture dans deux ans* », tacle son secrétaire général, Sébastien Sihr. La priorité au primaire est « *remisée* », juge-t-il. Une critique qui tombe au moment où Alain Juppé en fait son idée phare en matière d'éducation, prenant lui aussi le gouvernement à revers sur son propre slogan.

Les griefs du SNUipp-FSU sont de plusieurs ordres. Sur les postes, d'abord. « *Depuis 2012, seuls 9.000 postes sur les 20.000 destinés au primaire ont été créés*, ajoute



Selon le SNUipp-FSU, les 2.511 postes créés dans le primaire pour 2015 ne suffiront pas pour les 24.500 nouveaux élèves qui arrivent dans les écoles dès cette rentrée. Photo Fred Dufour/AFP

Sébastien Sihr. *On fera les comptes à la fin du quinquennat, mais on tire la sonnette d'alarme, car il ne reste que deux rentrées pour tenir les engagements, et c'est une sacrée marche à franchir.* » Le SNUipp-FSU enjoint le gouvernement à « *passer à la vitesse supérieure dans le budget 2016* ». Les 2.511 postes créés dans le primaire pour cette rentrée ne suffiront pas, estime-t-il, en évoquant les 24.500 nouveaux élèves qui arrivent dans les écoles dès cette rentrée. « *De fait, il n'y aura que*

*464 ouvertures de classe*, poursuit Sébastien Sihr. *Soit une classe ouverte pour 55 élèves de plus. Cela n'est pas de nature à faire baisser les effectifs qui sont, en maternelle, parmi les plus chargés de l'OCDE.* »

#### Rattrapage salarial

Le syndicat s'en prend aussi à la formation continue, qu'il juge « *totalemment en friche* ». « *Ce n'est pas avec M@gistère [formation continue en ligne, NDLR] qu'on va changer l'école !* » poursuit le

syndicaliste, qui cite l'exemple de l'Yonne où « *une formation M@gistère de trois heures consiste en un simple livre scanné adressé aux enseignants* ».

A l'approche de 2017, le SNUipp-FSU rappelle aussi au gouvernement ses engagements en matière salariale. Il réclame un rattrapage de l'indemnité au niveau de celle des professeurs du second degré. « *Il faut que le gouvernement tienne son engagement de l'augmenter de 400 à 1.200 euros*, poursuit Sébastien Sihr. *Et que la promesse de Gascon dont la ministre s'est fait l'écho au sujet d'Alain Juppé [qui a proposé d'augmenter de 10 % le salaire des professeurs des écoles], ce ne soit pas le gouvernement qui nous la fasse.* »

Message reçu... ou au moins entendu au ministère, dont l'un des représentants s'était glissé parmi les journalistes à la conférence de rentrée du syndicat. « *La priorité au premier degré est la priorité du gouvernement*, a rétorqué la ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, dans son discours de rentrée aux recteurs. *Des moyens importants y sont consacrés et ils seront encore plus importants* » pour la rentrée 2016. Ils doivent, selon elle, se « *concentrer* » sur la scolarisation des moins de 3 ans et le dispositif qui prévoit de mettre plus d'un maître par classe dans les écoles les plus défavorisées socialement. Une première contre-attaque. ■

« La surtaxe sur les résidences secondaires ne fait pas vraiment recette » - Les Echos

# La surtaxe sur les résidences secondaires ne fait pas vraiment recette

- 98 communes dont Paris ont appliqué la majoration de 20 % de la taxe d'habitation.
- Ras-le-bol fiscal oblige, peu d'édiles osent toucher aux impôts locaux.

## FISCALITÉ

Frédéric Schaeffer  
f.schaeffer@lesechos.fr  
et Mathieu Quéret  
m.queret@lesechos.fr

La mesure avait fait grand bruit à l'automne 2014 : afin de libérer des logements et de dégager des ressources pour les collectivités locales, le gouvernement avait introduit dans le collectif budgétaire un dispositif offrant la possibilité aux communes situées en zones tendues de majorer de 20 % la taxe d'habitation sur tous les biens meublés qui ne sont pas une résidence principale. Alors que cette surtaxe sera payée pour la première fois par les redevables cet automne, peu de conseils municipaux ont décidé de l'appliquer : sur les quelque 1200 communes entrant dans le champ du dispositif, seules 98 ont sauté le pas, selon des données de Bercy récupérées par « Les Echos ».

Parmi elles, Paris, dont la majoration de la taxe d'habitation, votée le 10 février dernier, visait avant tout à libérer des logements peu ou pas occupés. Toulouse, Montpellier et Nantes font également partie de quelques autres grandes villes à avoir voté cette majoration. D'après le pointage de Bercy, quasiment un quart des communes ayant adopté le dispositif se situent dans les Alpes-Maritimes (Antibes, Le Cannet, Villefranche-sur-Mer...). Viennent ensuite la Haute-Savoie (16 communes dont Annecy) puis les Pyrénées-Atlantiques (13 communes dont Biarritz, Hendaye ou Bayonne).

Toutes les villes n'ayant pas indiqué combien elles comptent récupérer de ce dispositif, il est difficile d'avoir une idée précise du rendement global de la mesure. A

L'automne dernier, Bercy avait dit s'attendre à ce que la mesure rapporte au maximum 148 millions d'euros. Un montant qui paraît aujourd'hui élevé.

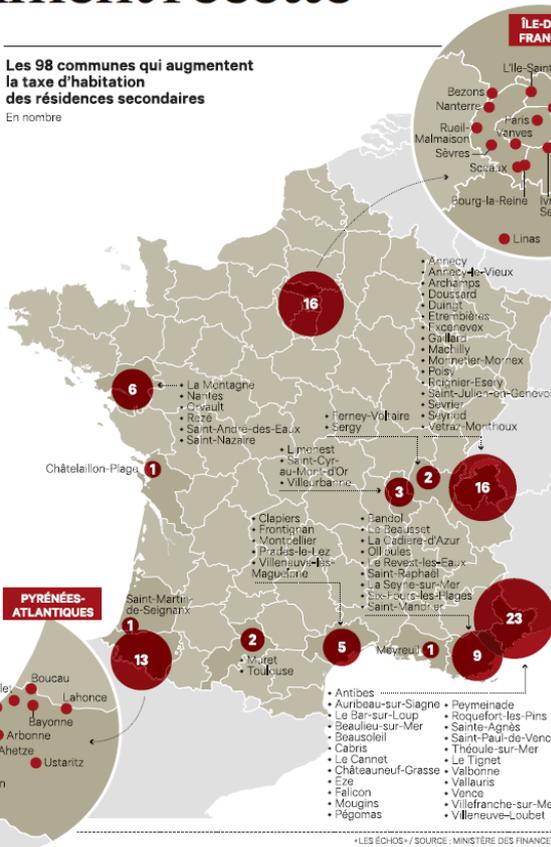
La Ville de Paris évalue la recette à 15 millions d'euros et Nantes (qui compte 7.243 résidences secondaires) en escompte 1 million. Autre exemple : « Forney-Volpère, où 16 % des logements sont déclarés comme résidence secondaire (782 logements), cette majoration rapportera environ 100.000 euros à la commune, soit une augmentation de taxe d'habitation de 60 euros pour un logement de 50 mètres carrés », indique Valérie Rabault, la rapporteure du budget à l'Assemblée, dans un récent rapport.

### Ras-le-bol fiscal

Le secrétaire national de l'Association des maires de France, Philippe Laurent, juge qu'au final le levier n'a pas été beaucoup utilisé. « Le surcoût pour les contribuables restera excessivement limité en moyenne », assure-t-il. Face au contexte de ras-le-bol fiscal, la grande majorité des édiles n'osent plus toucher aux taux des impôts locaux. Le calendrier très resserré a également pu jouer : les conseils municipaux n'avaient que jusqu'au 28 février pour éventuellement adopter la mesure. Au final, seuls les maires (de gauche comme de droite) faisant face à des tensions immobilières très fortes ont pu défendre cette majoration auprès des habitants.

### Les 98 communes qui augmentent la taxe d'habitation des résidences secondaires

En nombre



## Droite et gauche à l'unisson en Île-de-France

Rueil-Malmaison et Montreuil-sous-Bois justifient le recours à la taxe par leurs difficultés budgétaires.

Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) sont aux deux bords opposés de la géographie et de la politique francilienne. Elles ont pourtant voté unaniment la surtaxe d'habitation en début d'année. Dans la ville des Hauts-de-Seine (79.500 habitants) dirigée par Patrick Ollier (Les Républicains), son entourage justifie sa décision par le trou budgétaire de 8,9 millions d'euros causé en 2015 par la baisse des dotations, la montée de la péréquation et des coûts des nouveaux rythmes scolaires. Avec ses 655 résidences secondaires, la municipalité espère un gain de 200.000 euros.

### Il existe des garde-fous, de nombreuses exonérations.

Montreuil-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis (103.500 habitants), est, elle, dirigée par le maire communiste Patrick Bessac. Son adjoint aux finances, Philippe Lamarche, évoque les difficultés budgétaires de la mairie mais aussi le souhait de faire davantage contribuer les résidents occasionnels au financement des services publics. Tout en relativisant : « Nous visons au maximum 200.000 euros de recettes, ce qui est peu au regard des 70 millions de taxe foncière, d'autant qu'il existe des garde-fous, de nombreuses exonérations, par exemple sur les retraités en maison de retraite qui logent leurs petits-enfants ». Comme à la Mairie de Paris, les deux villes de banlieue admettent que la surtaxe n'atteindra pas son objectif de réduction de la part des résidences secondaires. — M. Q.

## Les élus du Sud-Ouest peinent à fluidifier le marché de l'immobilier

Les 27 communes ayant voté la surtaxe voient d'un bon œil cette nouvelle recette fiscale.

Pierre Etcheleku  
— Correspondant à Bayonne

C'est à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Jean-de-Luz avait voté au début de l'année la surtaxe de 20 % sur les résidences secondaires. L'enjeu : ces derniers représentent 46,4 % des logements dans cette commune de 13.000 habitants. En tout, 27 com-

munes du Pays Basque côtier et du sud des Landes sont classées en « zone tendue » et la plupart ont voté la hausse de la taxe. Biarritz, 25.300 habitants, compte par exemple 43 % de résidences secondaires. Comme à Bidart, Hendaye, Bayonne ou Ascaïn. Le marché immobilier y connaît de fortes tensions. « Les prix excluent 80 % de la population locale pour l'accession », déplore Imed Robbana, directeur général du Comité ouvrier du logement, un organisme basé à Anglet.

Cette mesure va-t-elle un peu fluidifier le marché ? Le maire - Les

Républicains » de Saint-Jean-de-Luz, Peyuco Duhart, en doute un peu : « Cela ne sera en aucun cas un déclencheur pour transformer les résidences secondaires en résidences principales. » Même point de vue de son collègue Modem de Biarritz,

Michel Veunac : « La loi ne va pas faire en sorte que les gens qui ont une résidence secondaire la mettent à disposition pour créer des logements. »

Un relèvement bienvenu  
Tous les édiles du littoral reconnaissent que ce relèvement de la taxe d'habitation sera le bienvenu

dans des recettes municipales où les dotations de l'Etat sont en baisse. Il devrait rapporter 450.000 euros dans les caisses luziennes, 650.000 euros à Biarritz et 130.000 à Bidart. A Hendaye (16.700 habitants, 34,9 % de rési-

43 %

LA PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES dans la commune de Biarritz.

dences secondaires), « le désengagement de l'Etat envers les collectivités nous prive de ressources financières », 2,5 millions d'euros sur quatre ans, décompte le maire socialiste, Kotte Eceñarro. Ce renfort devrait aider à financer de nouveaux logements sociaux, espèrent Michel Veunac et ses collègues, tandis que le premier magistrat centriste bayonnais, Jean-René Etchegaray, confie : « La fiscalité peut faire retomber un peu la tension foncière. [...] Mais je me demande si l'n'y aura pas des conséquences sur le tourisme. » ■

« L'amélioration de la sécurité dans les trains et les gares constitue un véritable casse-tête » - *Le Monde*

## L'amélioration de la sécurité dans les trains et les gares constitue un véritable casse-tête

Le contrôle aléatoire des bagages va être renforcé a annoncé le secrétaire d'Etat aux transports

Plus sûr que cela suffise à rassurer les voyageurs. La SNCF a annoncé, dimanche 23 août, le renforcement du numéro vert « de vigilance citoyenne » pour prévenir d'éventuelles attaques terroristes dans les trains. Jusqu'ici réservé aux actes d'incivilité, le 31-17 sera élargi pour permettre aux usagers « de signaler quelque chose d'anormal, voire inquiétant, en gare ou dans un train », a indiqué Guillaume Pepy, président de la SNCF, dans une interview publiée par *Le Journal du dimanche* (JDD). Quarante cheminots, « spécialisés dans la sûreté [et] formés pour identifier une vraie ou une fausse alerte », répondront aux appels à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Au-delà de cette mesure, tous les spécialistes l'affirment : sécuriser un train ou une gare relève du casse-tête. « Nous savons malheureusement que les gares et les trains sont des cibles faciles. Il y a là une vraie fragilité parce qu'on ne peut pas instaurer des contrôles comme dans les aéroports », concède un haut gradé des services de renseignements. « La sécurité ferroviaire (...) doit faire l'objet d'une nouvelle réflexion et organisation, mais il sera impossible, en raison du coût des investissements financiers liés au nombre de passagers, de bagages et de la multiplication des sites, de hisser la sécurité au niveau de celle des compagnies aériennes », abonde le

**« Le train en France, c'est vingt fois plus de trafic que l'aérien »**

GUILLAUME PEPEY  
président de la SNCF

Syndicat des cadres de la sécurité intérieure (SCSI-CFDT).

Implantées la plupart du temps en centre-ville, les gares sont des espaces beaucoup plus ouverts que les aéroports. A la gare du Nord, l'une des plus fréquentées d'Europe, plus de 700 000 passagers se croisent chaque jour dans les couloirs, contre une moyenne de 175 000 à l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle et de 80 000 à l'aéroport d'Orly. « Le train en France, c'est vingt fois plus de trafic que l'aérien », rappelle M. Pepy. Au total, 100 millions de voyageurs circulent tous les ans à bord des TGV français, qui desservent 230 gares sur les 3 000 existant en France.

### L'exemple espagnol

Difficile, dans ces conditions, de mettre en place des systèmes de filtrage comme dans les aéroports, avec portiques de sécurité et passage des bagages aux rayons X. « Ou alors, les passagers devront se présenter en gare une heure

avant le départ du train, comme on le fait pour prendre un avion, et accepter de voir le prix des billets augmenter pour financer ces mesures », prévient un spécialiste des transports. En France, seules les lignes de l'Eurostar à destination de l'Angleterre sont équipées de détecteurs. Mais cela se fait dans un espace fermé et parce que l'Angleterre ne fait pas partie de l'espace Schengen.

D'autres pays européens ont néanmoins pris des mesures ces dernières années. En Espagne, pays marqué par les attentats du 11 mars 2004 à Madrid, les bagages des passagers de trains longue distance sont systématiquement contrôlés. Pour accéder à la zone des voyageurs de la gare d'Atocha à Madrid, il faut désormais passer sa valise aux rayons X et faire « scanner » son billet avant de monter dans le train. En Angleterre ou en Allemagne, à l'inverse, pas de contrôle d'identité ni des bagages mais des patrouilles dans les gares et un contrôle aléatoire des valises.

A l'aune de l'attaque déjouée dans le Thalys Amsterdam-Paris, plusieurs responsables estiment pourtant nécessaire de revoir les procédures de sécurité. « Je vais demander une commission parlementaire au Sénat pour proposer de vraies mesures de sécurité aux passagers de la SNCF », a tweeté le sénateur-maire PS d'Alfortville (Val-de-Marne) Luc Carvounas,

proche du premier ministre Manuel Valls. « Après l'attentat, nous devons sécuriser les voyageurs à bord de chaque train comme pour les vols aériens, quel que soit le coût », a-t-il ajouté. Invité d'Europe 1 lundi matin, Alain Vidalies, le secrétaire d'Etat chargé des transports, a déjà annoncé un « contrôle aléatoire des bagages avec du personnel spécialisé » qui existe déjà mais qui va être renforcé.

De son côté, le syndicat Alliance demande que les policiers, même hors service, puissent voyager gratuitement dans les transports en commun, pour renforcer la sécurité. De même, « la réglementation du port et du transport de l'arme de service doit être élargie, simplifiée afin d'assurer au policier de bonnes conditions d'intervention quelles que soient les circonstances », réclame le premier syndicat dans un communiqué publié samedi 22 août. En clair, les forces de l'ordre pourraient conserver leur arme sur elles, même en dehors de leur service.

Plus raisonnable, M. Pepy a estimé dans le JDD que « la seule réponse à l'attentat terroriste, dans un train ou dans la rue, est dans le travail des services de police et de renseignement ». Manière aussi, dirent ses détracteurs, de botter en touche. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA  
AVEC ISABELLE CHAPERON  
ET MATTHIEU SUC

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

« Un fonds d'aide d'un milliard pour les collectivités locales » - Le Figaro

## Un fonds d'aide d'un milliard pour les collectivités locales

Une mesure de soutien à l'investissement, prévue pour 2016, sera ciblée sur les communes en difficulté.

**BUDGET** À l'approche de la présidentielle, François Hollande n'hésite pas à desserrer les cordons de la bourse. Outre une nouvelle baisse d'impôts l'an prochain (voir page 19), le chef de l'État va aussi faire un geste dans le budget 2016 pour soutenir l'investissement des collectivités locales.

La mesure s'élèvera à environ « 1 milliard d'euros d'argent frais », selon une source proche du dossier. Et sera inscrite dans le projet de loi de finances pour l'an prochain, qui sera présenté fin septembre. Jeudi, François Hollande avait affirmé dans la presse qu'il fallait « soutenir l'investissement public » local.

Le mécanisme doit encore être arbitré, mais un fonds, ponctuel, sera ciblé sur les communes le plus en difficulté - notamment en milieu rural - et sur des investissements liés à la rénovation énergétique ou à la construction.

Manuel Valls avait déjà proposé la création d'un fonds d'investissement d'un milliard pour les communes en mai, mais sans préciser le mode de financement. Du coup, un doute était

né : ce montant correspond-il à du « recyclage » ou à des moyens supplémentaires, s'était interrogé François Baroin, le président de l'Association des maires de France (AMF). Le dispositif visera à ménager les élus locaux, ulcérés par la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, de 3,7 milliards par an de 2015 à 2017, dont 2 pour le seul « bloc communal » (communes et intercommunalités). Les maires, qui manifesteront le 19 septembre, brandissent la menace d'un effondrement de 25 % de l'investissement de ce bloc communal entre 2014 et 2017, après un repli de 12,4 % l'an dernier. Un argument de poids, dans un contexte de croissance nulle au deuxième trimestre. Pas question en revanche de toucher à la baisse de 11 milliards d'euros sur trois ans des dotations, martèle le gouvernement, car elle fait partie des 50 milliards d'économies promis à Bruxelles sur trois ans.

### Donner des gages au PS

Parallèlement, l'exécutif compte introduire dans le budget une réforme du système de répartition des dotations de l'État aux collectivités lo-

cales. Cela passera par plus de « solidarité » en faveur des collectivités les plus en difficulté, a indiqué François Hollande.

Le geste d'un milliard vise aussi à donner des gages à l'aile gauche du Parti socialiste, à quelques jours de son université d'été de La Rochelle. Le bureau national du PS réclame en effet une réallocation d'une partie des allègements pour les entreprises restant à voter d'ici à 2017, au profit des ménages et des collectivités locales.

Reste à savoir comment seront financées tant cette mesure que la baisse d'impôts. Le bouclage du budget 2016, qui doit permettre de ramener le déficit public à 3,3 % du PIB, tout en poursuivant les baisses de charges et de fiscalité pour les entreprises, et en augmentant les moyens dédiés à la lutte antiterroriste, risque de tourner au cauchemar. Le gouvernement mise notamment sur un surplus de croissance en 2015 et 2016 par rapport aux prévisions actuelles. ■

par Cyril  
rille Pluyette [£@CyrillePluyette](mailto:£@CyrillePluyette)

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

---

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

*« La responsabilisation des parents mineurs délinquants fait débat » - La Croix*

## La responsabilisation des parents de mineurs délinquants fait débat

Alors que le gouvernement prévoit de réformer la justice des mineurs, le député (LR) Éric Ciotti s'apprête à déposer une proposition de loi pour sanctionner plus durement les parents de jeunes délinquants. L'élu veut notamment qu'ils puissent être punis pénalement si leur enfant condamné n'effectue pas sa peine. Une piste accueillie avec scepticisme par le monde judiciaire.

Certains propositions de loi resurgissent à intervalles réguliers, lorsque le climat s'y prête. Celle qu'Éric Ciotti (LR), député des Alpes-Maritimes, s'apprête à déposer le mois prochain, est de celles-ci. Déjà évoquée en 2010, soutenue à l'époque par Nicolas Sarkozy, elle vise à sanctionner plus durement les parents de mineurs délinquants. Et tombe à point nommé, alors que le projet de réforme de la justice juvénile (1) de Christiane Taubira, qui devait arriver entre les mains des parlementaires au mois de juin, attend toujours une date de présentation en conseil des ministres.

Dans le détail, Éric Ciotti propose de punir pénalement les parents d'un mineur condamné, dans le cas où ce dernier n'effectuerait pas sa peine. « C'est un dispositif progressif, explique l'élu. Dans un premier temps, le jeune délinquant sera condamné, par exemple à des mesures éducatives et de suivi. » Ce « plan de redressement » serait placé sous la responsabilité des parents. « S'il n'était pas suivi parce que les parents ne le supervisent pas, alors ils pourront être condamnés pénalement », poursuit le député.

Parallèlement, celui qui est aussi président du conseil départemental des Alpes-Maritimes veut rétablir une autre de ses propositions, adoptée en 2010 puis supprimée en 2013 par le gouvernement socialiste, qui

permettait de suspendre les allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire fréquent et injustifié. « Aujourd'hui, on a évacué toute notion de responsabilité parentale, se justifie-t-il. Il faut revenir à une sorte de contrat entre la société et les parents, la délinquance n'est pas uniquement l'affaire de la justice face aux mineurs. »

Ces mesures sont très controversées. D'abord parce qu'elles menacent un grand principe du droit pénal, qui veut que nul ne puisse être condamné pour un délit qu'il n'a pas lui-même commis. « Va-t-on aussi poursuivre le juge ou le procureur, qui n'ont pas su se faire entendre ? », raille Jean-Pierre Rosenczveig, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny.

Pour contourner cet écueil, Éric Ciotti invoque la possibilité de poursuivre les parents parce qu'ils se soustraient à leurs responsabilités. Défini par l'article 227-17 du code pénal, ce délit est passible de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 EUR d'amende. « Mais alors, une nouvelle proposition de loi ne s'impose pas juridiquement », fait remarquer Jean-Pierre Rosenczveig.

Pour le magistrat, « beaucoup de choses sont déjà mises en place pour responsabiliser les parents ». Au civil, ces derniers sont tenus de rembourser les dommages causés par

leur progéniture, qu'ils aient ou non tenté de l'empêcher d'agir. Parfois, les sanctions vont plus loin. Fin 2013, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), des expulsions à l'encontre de familles entières avaient été prononcées pour « trouble de jouissance », au motif que les enfants, mineurs pour certains, se livraient au trafic de drogues et empoisonnaient la vie de leur résidence HLM.

L'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante, que s'apprête à réformer la ministre de la justice, prévoit également diverses sanctions, comme une amende si les parents ne comparaissent pas à l'audience de leur enfant. Depuis une réforme de 2011, le tribunal peut même ordonner d'aller les chercher manu militari. Et les allocations familiales sont suspendues lorsque le mineur est placé en centre éducatif fermé.

« La reconnaissance de la responsabilité parentale existe déjà », tranche-t-on du côté du cabinet de Christiane Taubira, en mettant en avant les « mesures éducatives pour parents dépassés, comme les stages de responsabilité parentale ». Dispensés par des associations, ces derniers se déroulent sur plusieurs mois et visent à rappeler les obligations des parents.

Quant à l'article 227-17 du code pénal, dont les dispositions ont été

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

musclées en 2002, il est lui aussi régulièrement utilisé. « Entre cent et deux cents parents sont condamnés chaque année en France », estime Jean-Pierre Rosenczveig, généralement à des peines symboliques. » En février dernier, une mère de famille résidant dans le Nord avait ainsi écopé de quatre mois de prison avec sursis pour l'absentéisme répété de son fils, scolarisé en classe de sixième.

Pour M<sup>e</sup> Jean-Yves Liénard, avocat pénaliste au barreau de Versailles, rien ne dit qu'un renforcement de la législation permettrait d'enrayer la

délinquance juvénile. « Rares sont les parents qui se félicitent d'avoir des enfants délinquants. La plupart d'entre eux sont simplement dépassés », martèle-t-il. Une proposition de loi telle que celle évoquée par Éric Ciotti pourrait même être contre-productive. « Cette démarche est censée restaurer l'autorité parentale, mais elle disqualifie les parents en les transformant eux-mêmes en délinquants », regrette Jean-Pierre Rosenczveig, qui plaide pour une meilleure application de la loi plutôt que sa réforme.

Selon les chiffres les plus récents du ministère de la justice, 201 000 mineurs ont été mis en cause en 2013 par la police ou la gendarmerie dans des affaires pénales. La plupart (47 %) avaient 16 ou 17 ans. Il s'agissait de garçons dans 83 % des cas. ■

*par Margaux Baralon*

---

(1) Visant notamment à renforcer l'accompagnement des mineurs délinquants.

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

« Les sans-fac attirés par le privé » - Le Parisien

## Les sans-fac attirés par le privé

Enseignement supérieur. 7 500 bacheliers se retrouvent sans fac, par manque de places, notamment en droit et en psycho. Ils vont de plus en plus souvent dans des structures payantes.

MARIE\* VOUDRAIT devenir avocate, depuis des années. Quand elle a décroché son bac ES en juin, mention bien, elle pensait sa voie toute tracée vers une première année de droit à la fac. Mais pour Marie, tout va de travers. Assas, Nanterre, la Sorbonne : aucune des universités d'Ile-de-France où elle a postulé ne l'a acceptée, faute de places. La seule réponse favorable émane d'un institut privé, la Faculté libre de droit, qui facture 7 000 € l'année de cours. Sans trop savoir comment elle rassemblera l'argent, la jeune fille a dit oui. Elle est furieuse « que le système mette les bâtons dans les roues des rares étudiants qui savent exactement ce qu'ils veulent faire plus tard ».

Marie n'est pas la seule qui, devant les portes fermées de l'université publique, se résout à passer par la fenêtre du privé. Dans les filières Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives), en psychologie, en droit, la fac peine à absorber la demande.

Actuellement, 7 500 bacheliers sont sans affectation pour la rentrée. Le ministère a promis une solution pour chacun de ces naufragés du système, dans leurs académies respectives, mais l'organisation étudiante Unef s'inquiète. « Il ne s'agit pas seulement d'assurer une place en fac à chacun : encore faut-il que la filière où se retrouvent les étudiants corresponde à ce qu'ils veulent faire », ré-

clame William Martinet, le président de l'Unef.

Marie espère un miracle. D'autres s'inscrivent dans ces écoles post-bac ultra marketées, qui peuplent les salons de l'orientation et recrutent leurs étudiants jusque tard en septembre avec un succès croissant. Selon l'association étudiante Fage, « la part d'étudiants inscrits dans des formations privées a progressé de près de 4 points, passant de 14,6 % à 18 % ces dix dernières années ». Au rayon psycho, la Sigmund Freud University (SFU) a ouvert à Paris il y a sept ans. « Nous avons beaucoup plus de demandes d'inscriptions cette année, et depuis trois ans nous accueillons de plus en plus de jeunes qui sortent du bac et plus seulement des gens en reconversion », constate sa directrice, Nicole Aknin. Même si les bachelors et les mastères de la SFU ne permettent pas d'accéder au titre officiel de psychologue, les étudiants de l'école valident des crédits ECTS, sorte de « monnaie européenne » de formation universitaire, qui autorise des équivalences et des passerelles vers d'autres établissements de l'enseignement supérieur.

Marc, qui vient de postuler à la Sigmund Freud University et à deux autres écoles privées, espère rebondir de cette manière. Après une prépa et deux ans à l'école de commerce plutôt réputée de Grenoble (à 11 000 € l'année), ce jeune homme de 23 ans a tout plaqué pour le divan.

C'est décidé, il sera psy. Mais malgré un dossier scolaire solide, aucune université parisienne ne l'a admis, car les jeunes qui se réorientent, comme lui, sont servis après les bacheliers de l'année, s'il reste de la place. Il n'en restait pas.

Quelle que soit l'école que Marc choisira, elle lui coûtera entre 5 000 et 10 000 € l'année. Ses parents ont accepté de lui accorder « un prêt à taux zéro », qu'il rembourse avec son petit boulot de vendeur en boulangerie. « J'espère rebifurquer en deuxième année à la fac l'année prochaine », confie-t-il. Il croise les doigts pour que son plan B fonctionne. C'est sa dernière cartouche.

\* Le prénom a été changé ■

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

« Les mille visages de l'économie du partage » - Le Monde

## Les mille visages de l'économie du partage

Pour 67 % des usagers de cette économie participative, le principal avantage est avant tout financier

Enseignant en lycée et à la fac, loueur de voiture, hôtelier, et coach sportif à domicile : à 40 ans Grégory est un peu tout cela à la fois grâce à Internet. Dans quelques jours, ce sont à nouveau 500 euros qui « vont tomber, comme ça, sans rien faire », explique-t-il, lorsqu'on lui aura ramené le véhicule qu'il met régulièrement en disponibilité sur un site de location entre particuliers. Pas avare pour un sou, il a au contraire tendance à « dépenser un peu plus » que son revenu principal. Airbnb, Drivy et consorts font donc partie de son quotidien, « histoire d'arrondir les fins de mois », comme il dit.

A l'image de Gregory, le profil des bénéficiaires de l'économie dite « collaborative », ou « partagée », ne cesse de se diversifier à mesure que se multiplient sur Internet les possibilités de gagner ou d'économiser de l'argent facilement.

Fini les idéalistes des premiers covoiturages, initiateurs de cette économie, qui ne supportaient plus de traverser la France seuls au volant de leur voiture et avaient décidé de joindre l'utile à l'agréable, puis au rentable. La crise est passée par là, l'évolution technologique aussi. Enseignants, ouvriers, étudiants, sans-emploi, multipropriétaires proposent de louer leur appartement, leur voiture, un coin dans leur maison pour stocker des cartons, leur temps ou leur savoir-faire, etc.

Cela concerne aujourd'hui « un peu

tout le monde », commente Christine Balagué, vice-présidente du Conseil national du numérique et titulaire de la chaire réseaux sociaux à l'Institut Mines-Télécom. Internet, après avoir permis de se connecter, de communiquer puis de se mettre en réseau, vit sa quatrième révolution : " Il permet à chaque individu, explique-t-elle, de devenir producteur, de créer des services, ou au moins de les proposer ". Avec un objectif premier qui réunit tout ce petit monde : gagner de l'argent.

Des bas revenus mais pas que. Pour 67 % des usagers, le principal avantage est en effet économique, selon une enquête d'avril 2015 du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) intitulée « Société collaborative : l'argent d'abord, le partage aussi ». Vient ensuite la volonté de « rencontrer des gens », puis de « protéger l'environnement », indique Sandra Hoibian, directrice du pôle évaluation et société du Credoc.

Elle insiste cependant sur les « différentes réalités » cachées derrière les termes « économie ou société collaborative » qui rendent difficile la typologisation de ses utilisateurs. Des « bas revenus et des jeunes » bien sûr, mais pas que. « Si vous louez votre logement, c'est que vous avez un logement qui peut être loué », explique-t-elle, assumant la lapalissade. On est dans ce cas dans de « l'optimisation de fin de mois ». Rien à voir avec le covoiturage, pour lequel les gens « vont aujourd'hui vrai-

ment chercher à faire des économies » par exemple.

Ni, sans doute, avec ces nouveaux services de livraison à la demande en plein boom où les propriétaires de véhicules, sur le modèle d'Uber, sont payés à la course. L'un deux, Guillaume (le prénom a été changé), 27 ans, chômeur en fin de droit malgré son bac + 5 en poche, explique avoir fini par accepter d'être payé 4 euros la livraison de repas à vélo, 5 s'il arrive à en faire plus de 50 par semaine.

Une enquête du Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (Pipame), publiée en juillet, estime que 5,2 % de la population française arrive tout de même à tirer plus de 50 % de son revenu de la consommation collaborative. Leur profil ? En majorité de jeunes actifs de 25-34 ans, et des familles avec au moins un enfant.

Le « mythe altruiste » du collaboratif en est donc écorné, concède Sandra Hoibian. D'autant plus qu'une sorte de « collaborative-washing » serait à l'œuvre, explique-t-elle, sur le modèle du « green-washing » utilisé par les entreprises pour se donner une image écologique responsable. Restauration, livraison, stockage, sport, bricolage ; pas un secteur d'activité qui ne possède sa propre plate-forme de mise en relation entre particuliers et/ou entreprises, et qui ne se revendique du collaboratif. Avec une professionnalisation des acteurs tou-

# REVUE DE PRESSE

Mardi 25 août 2015

jours plus forte. Un vrai travail en somme.

« Faire plus pro »

Idir, 40 ans, père d'une famille de trois enfants, en est un exemple. À peine terminée sa journée de salarié dans une entreprise de menuiserie, il enfle le tee-shirt de la plate-forme YoupiJob, « pour faire plus pro » justement, et va faire des petits travaux à la demande chez les gens – de la pose d'une cuisine au simple montage d'un meuble Ikea. Tous les jours ou presque, « le dimanche, je le garde pour mes enfants ». De quoi ajouter de 600 à 2 000 euros par mois à son salaire de 1 800 euros. D'ici un an, si tout va bien, il espère devenir auto-entrepreneur, toujours avec YoupiJob, qui trouve « si facilement » les clients, tant pour du bricolage, des déménagements, du jardinage, du baby-sitting, etc. « Je ne serai pas salarié longtemps », conclut-il.

« Le modèle salarial est un modèle

d'après-guerre, il n'est plus suffisant », estime, logiquement, Bertrand Tournier, le fondateur du site YoupiJob, pour qui l'époque est à la « diversification de son quotidien professionnel ». Ses 80 000 « jobeurs », comme il les appelle, ont entre 28 et 47 ans. Parmi eux, 20 % sont sans-emploi, 50 % salariés à temps partiel ou à temps plein, 10 % étudiants. Le reste (20 %) est constitué d'auto-entrepreneurs.

Après avoir fait évoluer « à vitesse grand V » la relation à la dépense, puis au gain d'argent, l'économie dite « collaborative » modifierait donc le rapport au travail dans son ensemble.

D'abord, comme pour le menuisier Idir, par un « floutage entre le temps de loisir et celui du travail », analyse Patrick Cingolani, sociologue et auteur de *Révolutions précaires* (La Découverte, 2014). Mais aussi en répondant à l'aspiration « à plus

d'autonomie et d'indépendance » des travailleurs, sur fond de désillusion et de défiance envers « les organisations bureaucratiques, l'entreprise, et les modes de représentation que peuvent être, entre autres, les syndicats ».

Avec à la clef un risque selon le sociologue : que cette *gig economy* – ou économie des petits boulots, économie au cachet – dérive vers une « nouvelle domesticité » dans laquelle « les riches se paient quelques pauvres pour promener leur chien ou aller faire leurs courses », résume Patrick Cingolani. Avant de préciser : « Si aucune politique publique de sécurisation et d'extension du droit du travail à ces nouveaux indépendants n'est menée. »

Séverin Graveleau ■

### « Brèves » - Les Echos

#### EN FRANCE

##### ATTENTAT FRANÇOIS HOLLANDE DÉCORE LES HÉROS DU THALYS

François Hollande a remis la Légion d'honneur aux trois Américains et au Britannique ayant permis de neutraliser l'assailant dans le Thalys vendredi soir. Huit personnes en tout seront décorées pour avoir aidé à l'arrestation du terroriste. Le chef de l'Etat a loué leur « courage » et leur « sang-froid ». « Face au mal qui est là et qui s'appelle le terrorisme, il y a un bien, celui de l'humanité. C'est celui que vous incarnez », a-t-il déclaré.

##### ATHLÉTISME LAVILLÉNIE PASSE À CÔTÉ DE L'OR



Le Français Renaud Lavillénie, grand favori pour l'or, n'a finalement décroché qu'une médaille de bronze lundi au concours de la perche des Mondiaux 2015 d'athlétisme à Pékin. Déjà champion olympique et recordman du monde, le perchiste n'a jamais décroché de titre mondial en plein air. Avec cette troisième place, il offre tout de même à la France sa première médaille des Mondiaux 2015.

##### ROUTE LES ÉTHYLOTESTS ANTIDÉMARRAGE OBLIGATOIRES POUR LES BUS

Souffler pour pouvoir démarrer : au 1<sup>er</sup> septembre, les éthylotests antidémarrage (EAD) seront obligatoires sur les bus et autocars, mais la loi, qui permet à des tribunaux de les imposer à des particuliers, reste lettre morte, malgré leur efficacité unanimement reconnue. Ils sont déjà obligatoires depuis 2010 sur les bus et cars neufs transportant des enfants.

##### FORMULE 1 DÉCÈS DE GUY LIGIER À QUATRE-VINGT-CINQ ANS

Le Français Guy Ligier, ancien pilote et fondateur de l'écurie de Formule 1 du même nom, est décédé dimanche à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Né le 12 juillet 1930 à Vichy, dans l'Allier, Guy Ligier a disputé 12 Grands Prix de F1 et marqué un seul point, en 1967 au GP d'Allemagne, sur le Nürburgring. Il a fondé son écurie en 1976 et bénéficié pendant toute son existence du soutien de la Seita, la régie française des tabacs.

##### AUCH INCENDIE « VOLONTAIRE » DE LA MOSQUÉE

L'incendie, qui a touché dimanche la mosquée d'Auch, dans le Gers, est un « acte volontaire réfléchi », a annoncé lundi le procureur de la République, après s'être rendu sur les lieux, pour prendre connaissance des premiers éléments de l'expertise. L'association culturelle chargée de gérer cette mosquée a déposé plainte contre X. Il n'y a pas eu de victimes, mais le feu a détruit les trois quarts du bâtiment. Feu après les attentats de janvier, la mosquée avait déjà été visée par des jets de lardons de porc.

##### TRÉSOR NATIONAL LA BNF LANCE UN APPEL AUX DONS

« Participez à l'acquisition d'un trésor national », propose la Bibliothèque nationale de France (BnF), qui lance mardi une souscription publique pour l'acquisition du « Bréviaire royal de Saint-Louis de Poissy », un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle constitué de 600 feuillets non numérotés. Ce trésor national est estimé à plus de 1 million d'euros et la BnF espère récolter 300.000 euros grâce à la souscription publique. Le reste devrait être comblé grâce au mécénat.

#### À L'ÉTRANGER

##### SYRIE ANKARA PRÊT À UNE OFFENSIVE AVEC WASHINGTON CONTRE L'EI

Ankara a annoncé que son aviation, associée à celle des États-Unis, va lancer une offensive pour chasser l'EI d'un secteur proche de sa frontière. L'Arabie saoudite, le Qatar, la Jordanie, la France et le Royaume-Uni pourraient s'y associer. La Turquie avait annoncé il y a un mois qu'elle attaquerait, pour la première fois, l'EI en Syrie, mais avait été critiquée pour avoir en fait concentré ses raids sur les séparatistes kurdes du PKK.

##### TURQUIE CONVOCACTION DE LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

Le président islamo-conservateur turc, Recep Tayyip Erdogan, accusé de vouloir gouverner seul, a formellement convoqué lundi de nouvelles élections législatives, prenant un pari risqué en pleine résurgence des violences avec les rebelles kurdes. Après une rencontre de quatre heures avec le président du Parlement, un Conseil des ministres n'a pu être formé. La date des élections n'est pas connue, mais le 1<sup>er</sup> novembre est pressenti.

##### NIGERIA BAN KI-MOON SOLIDAIRE DANS LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM



Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exprimé, lundi à Abuja, sa « solidarité » avec le Nigeria dans sa « lutte » contre Boko Haram, le groupe islamiste qui sème la « terreur » dans le nord-est. Venu commémorer le quatrième anniversaire d'une attaque de Boko Haram contre le siège de l'ONU à Abuja (24 morts), Ban Ki-moon a salué la « plus grande stabilité et paix » au Nigeria, depuis l'arrivée au pouvoir de Muhammadu Buhari.

##### GRÈCE TENTATIVE DE FORMER UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

L'ancien ministre grec de l'Énergie, Panagiotis Lafazanis, à l'origine de la scission de Syriza, a été invité à son tour à former un nouveau gouvernement, tout en reconnaissant d'emblée que la tâche était insurmontable, ce qui signifie que des élections anticipées auront bien lieu en septembre. Le chef de file de l'Unité populaire, parti anti-austérité fondé vendredi et comptant 25 membres, dispose néanmoins de trois jours pour essayer de former une coalition.

##### LIBAN NOUVELLE MANIFESTATION ANNULÉE

La manifestation prévue lundi après-midi à Beyrouth a été annulée par les organisateurs de la campagne « Vous puez », à la suite des violences en marge de celles de la veille, qui ont fait des dizaines de blessés. Ces manifestations déclenchées à Beyrouth par la crise des ordures sont devenues un exutoire au ras-le-bol contre l'incurie de la classe politique et les problèmes chroniques qui gangrèment le Liban depuis la fin de la guerre civile il y a vingt-cinq ans.

##### CORÉES SÉOUL ET PYONGYANG TROUVENT UN ACCORD

Les deux Corées sont parvenues à un accord, au terme de négociations marathon, en vue de désamorcer les tensions qui ont failli précipiter la péninsule dans un conflit armé, a annoncé le chef de la délégation de Séoul. Les deux parties ont aussi convenu de reprendre en septembre des réunions des familles séparées par la guerre de Corée.

### Ouverture et curiosités

« Les anciennes manufactures royales affichant de nouvelles ambitions » - Les Echos

## Les anciennes manufactures royales affichent de nouvelles ambitions

#### CULTURE

Ces maisons séculaires sont toutes engagées dans des stratégies artistiques plus contemporaines.

Et des politiques commerciales plus musclées.

Martine Robert  
mrobert@lechos.fr

Le Mobilier National et la Manufacture des Gobelins, Sèvres-Cité de la Céramique, la Monnaie de Paris : ces institutions historiques ont entamé

leur mutation et ambitionnent de devenir des lieux culturels d'exception. Certains sont plus en avance que d'autres, ou pourvus d'un avantage de moyens, mais toutes ont compris l'intérêt de surfer sur l'engouement des Français comme des visiteurs étrangers pour la décoration, l'art de vivre, le savoir-faire d'exception, l'artisanat d'art.

L'arrivée en 2007 de Christophe Beaux à la Monnaie de Paris a suscité le lancement d'un chantier de 75 millions d'euros, « la Métamorphose » qui se terminera l'an prochain. Celle, en 2014, à la tête de Sèvres, de Romane Sarfati, conseillère aux arts plastiques de l'actuelle ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, a été - plus encore la Cité de la Céramique vers la création con-

temporaine et le digital. La venue cet été de Hervé Barbaret, ancien administrateur du Louvre, aux commandes du Mobilier National, stimule déjà les ambitions de l'ex-garde-meuble royal et de la manufacture

des Gobelins qui lui est liée. « Les grands arts décoratifs français ont toujours su allier excellence et commerce, c'est l'un des points communs des maisons de luxe et des institutions culturelles du Comité Colbert et c'est

un atout très rare, une spécificité française. À l'étranger, il existe par exemple le Metstrekrans allemand, mais il rassemble des marques beaucoup plus technologiques et moins tournées vers les arts », souligne Christophe Beaux.

À l'instar de marques privées emblématiques comme Hermès, Baccarat, Bernardaud, qui mettent en valeur leurs techniques séculaires sur leurs sites de production, ces enseignes publiques d'excellence veulent montrer et valoriser auprès du public le travail effectué par leurs artisans, in situ : comment on fabrique une pièce d'or, un biscuit de porcelaine complexe, un prototype imaginé par un designer reconnu, c'est possible encore aujourd'hui, au cœur du Grand Paris. Tour d'horizon de ces institutions phares. ■

#### Cité de la Tapisserie à Aubusson

La Cité de la Tapisserie (8,5 millions financés par les collectivités, l'Etat, l'Europe) à Aubusson ouvrira mi-2016. Elle permettra d'exposer sur 2.800 mètres carrés un fonds riche de 330 tapisseries murales, 15.000 œuvres graphiques, 4.000 objets techniques, de créer un pôle de compétences arts textiles, en attirant des TPE, des formations universitaires, l'atelier de restauration du Mobilier National, un centre de documentation, un lieu expérimental pour les créateurs. L'engouement d'artistes de renom est réel pour ce support exposé dans des musées internationaux.

#### L'ex-administrateur du Louvre veut réveiller le Mobilier national et la manufacture des Gobelins

Tête de réseau de manufactures incomparables en région, à Lodève (tapis), Beauvais (tapisserie), Alençon (dentelle à l'aiguille) et au Puy-en-Velay (dentelle aux fuseaux), le Mobilier National est riche de trois siècles de savoir-faire et d'une collection de 100.000 pièces, dont 20 % de qualité muséale que le Louvre ou Versailles sarrachent. Ses ateliers d'ébénisterie, menuiserie, lustrerie bronze, tapisserie, restaurations de tapis, sont tenus par des artisans chevronnés, dont certains qualifiés de « maîtres ouvriers de France ». « Avant de trésors méconnus pour le nouveau patron du Mobilier National qui trouve l'institution encore trop fermée, malgré la rénovation de la Galerie des Gobelins il y a quelques années. « Nous accueillons 30.000 visiteurs, il y a un potentiel pour en recevoir dix fois plus », estime Hervé Barbaret. Pour ce faire, il veut mobiliser ses troupes, « l'atout principal » de la maison. « Il faut les intéresser à la démarche de valorisation des savoir-faire, en médiatisant leur travail pour leur donner un sentiment de fierté et d'appartenance » poursuit-il, soucieux de lutter contre l'image passiviste de la maison, alors que « tous les grands décorateurs et designers y ont créé des pièces uniques dans le cadre de commandes publiques, pour les palais et bâtiments officiels de la République ».

L'atelier de recherche et de création, must de l'innovation et de la technique, a donné naissance à 600 prototypes signés Paulin, Putman, Wilmoth, Bouroullec, Crasnet... Et la manufacture des Gobelins continue à tisser des œuvres de Garouste, Alechinsky, Monory, qui doivent être autant d'ambassadeurs. « Nous supportons les coûts de conception de ces prototypes, mais nous ne maîtrisons pas la phase qui nous permettrait d'amortir nos frais. Je souhaiterais passer des conventions avec des distributeurs. D'autant que nous avons vocation à nous concentrer sur le très haut de gamme », observe Hervé Barbaret. Il entend également réadapter les locaux de 1935 signes Perret afin de les rendre plus accessibles, des commandes spéciales (le Mobilier national sont à Rungis) et plus accueillants pour le public, avec notamment un café. Mais le nerf de la guerre lui manque avec un budget modeste : 5 millions d'euros, hors masse salariale de 17 millions (effectif de 350 personnes) pris en charge par l'Etat et hors travaux lourds. Hervé Barbaret espère néanmoins développer les commandes de prestige, comme celle d'une tenture passée par la reine du Danemark il y a une dizaine d'années. « Le Mobilier national a un atout : il n'a pas de concurrent. Les garde-meubles qui existent en Autriche ou en Espagne ne produisent plus. » — M. R.



#### La Monnaie de Paris cherche à s'imposer comme le « Murano du métal »

Christophe Beaux ne s'est pas contenté de redresser les comptes de la Monnaie de Paris, il a conçu pour elle une nouvelle vie : en faire, face au Louvre de l'autre côté de la Seine, un lieu culturel pluriel de la capitale dédié à l'art du métal, traditionnel et contemporain. Cette transformation permet à la plus ancienne usine française de Paris de rester un site de production puisque 150 artisans y frappent chaque année 100.000 médailles, 120.000 pièces de collection et 130.000 décorations (les euros et devises étrangères étant produits à Pesce, en Girone). Dans le bâtiment de 1775 sur le quai de Conti, le public pourra bientôt bénéficier d'un parcours dans ces ateliers et découvrir les collections historiques : 140.000 objets patrimoniaux élaborés au cours de douze siècles d'une haute tradition dans les métiers d'art liés au métal. Les salons d'apparat renoués ont déjà été investis par des plasticiens (quatre expositions temporaires par an) et par le restaurateur étoilé Guy Savoy. La Monnaie comble divers artistes à construire des projets spécifiques dans sa « Factory » comme cela a été le cas

l'hiver dernier avec Paul McCarthy. Elle sollicite aussi des créateurs comme Starck, Lagerfeld, Lacroix pour dessiner certaines de ses collections. L'institution s'est encore insérée dans les grands rendez-vous du monde de l'art : Nuit des musées, Nuit Blanche, Photoart, Mois de la photo, FIAC, Journées du patrimoine, projets virtuels avec le Google Cultural Institute... En 2016, la Monnaie de Paris sera aussi un espace commercial haut de gamme, avec une boutique de 230 mètres carrés sous son enseigne, dédiée aux arts du métal (monnaies, médailles, bijoux, fontes d'art), mais aussi des marques de référence de l'art de vivre à la française. Un concept store de 400 mètres carrés va être créé avec un partenaire, pour les amateurs de vintage, mode et design. Ce « Murano du métal », dit Christophe Beaux, devrait attirer 500.000 visiteurs par an, qui pourront se séjournant au Metal Café de Guy Savoy, dans le jardin de 1.500 mètres carrés donnant sur une façade Mansart cachée jusqu'à présent, ou dans les trois cours intérieures piétonnes qui relèveront la rue Guénégaud et ses galeries d'art, au quai de Conti. — M. R.

#### Sèvres-Cité de la céramique entend rayonner davantage à l'international

Laboratoire de création et « fabrique » de quelque 3.000 objets par an, Sèvres-Cité de la céramique s'ancre dans son époque en faisant appel elle aussi à des signatures internationales. Sa directrice générale, Romane Sarfati, entend afficher une « ligne éditoriale plus visible » avec des pièces uniques contemporaines, une collection de haute facture, une gamme plus accessible, des commandes spéciales (comme c'est le cas pour le Louvre Abu Dhabi), des rééditions exceptionnelles ou encore des opérations de co-branding à l'instar de celles réalisées avec des Maisons de haute joaillerie. Soucieuse de renforcer son rayonnement, Sèvres-Cité de la céramique déploie sa politique commerciale en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et au Moyen-Orient, et accélère son développement digital : la numérisation de sa collection sera terminée à la fin de l'année et un ebook présentant les pièces à vendre est en cours de réalisation. En ce moment même, Sèvres s'expose à Hong Kong dans le cadre du French May. En octobre, la manufacture participera au Pavillon des Arts et du Design à Londres et

à l'événement « Cérámix de Rodin à Schütte » à Maastricht, en collaboration avec La Maison Rouge et le Bonaparte museum, présentant 300 œuvres de 115 artistes. Puis en 2016, 13 pièces seront exposées au Louvre Abu Dhabi. L'institution, qui cofinancie également le musée Adrien-Dubouché de Limoges récemment rénové, poursuit par ailleurs la modernisation du site de Sèvres. Elle espère, via la création d'un Centre de conservation et de ressources sur les arts du feu, devenir une référence en matière de recherche et de transmission des savoirs. La réhabilitation du bâtiment Roux Spitz permettra en 2018 de regrouper un ensemble d'archives exceptionnelles, un cabinet de dessins, les collections de céramique, la bibliothèque et l'atelier de restauration. Déjà, l'établissement public, doté d'un budget de 6 millions d'euros (la moitié autofinancée) a accru sa fréquentation et ses recettes billetterie en 2014, avec 122.400 visiteurs comptabilisés sur ses deux sites, en hausse de 37 %. A Sèvres, le record de 88.800 entrées a été atteint. Deux fois plus qu'en 2013. — M. R.



« Croissance, emploi, impôts : nous devons poursuivre les réformes » - Les Echos

LE POINT  
DE VUE

de Manuel Valls

## « Croissance, emploi, impôts : nous devons poursuivre les réformes »

**E**n France, la croissance repart (elle a augmenté de 0,7 % au premier semestre). Les entreprises créent à nouveau des emplois (27.000 sur la même période). C'est encourageant, mais c'est encore trop faible. En outre, les sous-besoins financiers de ces derniers jours nous rappellent les alicats liés à la croissance mondiale. Nous devons donc poursuivre nos réformes. Persévérer, c'est l'assurance de réussir. Changer de ligne de conduite, c'est la certitude de tout perdre.

Mais, une politique économique, c'est bien plus que des indicateurs. C'est avant tout un outil au service d'une vision de la société, de valeurs. J'en vois quatre, qui guident notre action.

D'abord, le travail, qui permet à chacun de trouver sa place. Promouvoir le travail, c'est encourager l'effort, l'initiative, la prise de risques. C'est reconnaître et respecter les indépendants, les salariés, les ouvriers, les techniciens, les fonctionnaires, mais aussi les jeunes et les chômeurs, qui ne demandent qu'à travailler.

Deuxième valeur : l'émancipation des individus. Chacun doit pouvoir saisir les opportunités qui s'offrent, avancer dans la vie, se relever parfois, ne pas rester enfermé dans sa condition sociale et les préjugés. La société française, plus que d'autres, son école, son marché du travail, souffrent de ce déterminisme social qui brise tant d'espoirs. Peu importent les origines, le sexe ou encore le quartier, le village où l'on vit : chacun doit pouvoir réussir.

C'est pourquoi, la troisième valeur, c'est nécessairement l'égalité. L'égalité, ce n'est pas l'égalitarisme, le nivellement par le bas, comme le voudraient les caricatures véhiculées par certains ! L'égalité, c'est permettre à chacun d'avoir les mêmes chances. Nous devons agir davantage en amont des inégalités, c'est-à-dire investir dans l'éducation, la formation, tout ce qui permettra à chacun d'avoir toutes les cartes en main. Il faut lutter aussi contre l'accroissement des inégalités de revenus et de patrimoine.

Enfin, quatrième valeur : la protection. Nous refusons de laisser les salariés seuls, livrés à eux-mêmes face à la loi du marché.

On peut admettre de protéger sans décourager l'effort, ni nuire à la compétitivité.

Ces valeurs – travail, émancipation, égalité, protection –, nous les traduisons en objectifs de politique économique.

Premier objectif : le retour de la croissance. Une société sans croissance est une société qui se fige. Car, sans croissance, pas d'embauches, ni de fruits supplémentaires à distribuer. Mais la croissance que nous voulons n'est pas celle d'hier. La croissance du XXI<sup>e</sup> siècle doit être respectueuse des personnes et de l'environnement.

Deuxième objectif de notre politique économique : tout faire pour l'emploi, pour ceux qui cherchent leur premier poste, qui ont perdu leur emploi ou enchaînent les postes précaires. Il y a de nouvelles réponses à inventer. La révolution numérique, qui bouleverse le fonctionnement de nombreux secteurs – hôtels, transports –, illustre bien ce besoin de nous adapter, de nous demander quel cadre juridique et quels droits nous

« Notre pays a atteint des records dans le domaine de la fiscalité. Ce n'est pas sain. »

pourrions garantir alors que le salariat recule devant des formes nouvelles d'activité – voire de multi-activité.

Enfin, troisième objectif : baisser la fiscalité. Notre pays a atteint des records dans ce domaine. Ce n'est pas sain. Les impôts sont trop souvent perçus comme une ponction injustifiée et non comme la nécessaire contribution aux charges communes. Une fiscalité et un coût du travail élevés, ce sont aussi des entreprises moins compétitives dans une économie mondialisée. Nous devons aujourd'hui inciter les talents à s'exprimer pleinement sur notre territoire.

Pour atteindre ces trois objectifs, il faut réformer, anticiper les changements en profondeur qui attendent notre pays. Le président de la République et mon gouvernement s'y emploient sans relâche. On a trop dit que la France était incapable de

se réformer. Nous faisons la preuve du contraire.

Pour baisser la pression fiscale, il nous fallait maîtriser la dépense publique. C'est une question – disons-le pour ceux qui prétendraient le contraire – d'indépendance, donc de souveraineté. C'est un gage de sérieux, mais aussi de patriotisme. Nous avons donc, méthodiquement, réduit le déficit de 5,1 % du PIB en 2011 à 4 % en 2014. Les 50 milliards d'économies programmées de 2015 à 2017 – un objectif sans précédent – vont permettre de poursuivre la réduction des déficits sans renoncer à nos dépenses : éducation, sécurité, emploi, culture. Pour cela, nous rationalisons l'action publique, par exemple en réformant notre organisation territoriale. Nous prenons aussi les mesures de justice qui s'imposent, en luttant notamment avec détermination contre la fraude fiscale.

Nous avons mis à profit cette maîtrise de la dépense publique pour faire baisser le coût du travail : 40 milliards d'euros, grâce au Cice et au pacte de responsabilité et de solidarité, ont été engagés pour soutenir la compétitivité de nos entreprises. Elles affichent déjà un rebond de leurs marges de près de deux points. C'est considérable. Et c'est bon pour l'emploi ! Pour autant, les clichés ont la vie dure : qui sait aujourd'hui que le coût du travail dans l'industrie est désormais moins élevé en France qu'en Allemagne ?

Des que la dépense publique a été maîtrisée, nous avons également pu baisser l'impôt sur le revenu des Français, en septembre 2014 puis à nouveau cette année. Plus de 9 millions de foyers le constatent.

Notre économie est enfin entravée par des réglementations excessives ou trop complexes. Il faut simplifier, lever les blocages et libérer les potentiels de développement économique partout où c'est possible, permettre aux Français d'avancer, leur faire confiance. C'est le sens de la loi croissance, qui vient d'être promulguée : ouverture des commerces le dimanche, ouverture des lignes d'autocar, ouverture de l'accès aux professions de notaire, d'huissier...

Débloquer la croissance, c'est également miser sur l'innovation, sur la recherche,

pour que l'industrie française ait toujours un temps d'avance. C'est l'objectif de la Banque publique d'investissement, qui apporte à nos entreprises les financements nécessaires. C'est aussi l'objectif du programme d'investissements d'avenir, qui finance des projets innovants sur tout le territoire, et du crédit d'impôt recherche, l'un des dispositifs fiscaux les plus avantageux au monde pour la R&D. Nous avons une expertise partout reconnue dans les domaines de l'agroalimentaire, du luxe ou encore de l'aéronautique – le succès de nos Airbus et Rafale le montre. Les exportations françaises ont augmenté de plus de 3 % au premier semestre. Face à la concurrence internationale, nous affirmons notre avantage.

Enfin, dans un pays qui connaît un chômage de masse depuis plus de trente ans, agir pour l'emploi, c'est se poser la question de la réforme du marché du travail. Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen, dans leur ouvrage « Le Travail et la Loi », ouvrent un débat à mes yeux essentiel : nous devons repenser la façon d'élaborer un règlementation du travail devenue trop complexe. D'ores et déjà, nous avons permis aux entreprises d'ajuster, par accord collectif, salaires et temps de travail quand elles traversent une période de difficultés, accéléré les déci-

« Nous devons repenser la façon d'élaborer un règlementation du travail devenue trop complexe. »

sions des prud'hommes, réformé les procédures de licenciement collectif – elles sont aujourd'hui trois fois moins contestées qu'en 2013. Nous avons conforté les droits des salariés : je pense notamment à la réforme de la formation professionnelle ou à la mutuelle que toutes les entreprises devront fournir à leurs employés d'ici à 2016.

Ces mesures permettent de renforcer notre attractivité, pour que les entreprises étrangères investissent en France et créent des emplois. Notre pays bénéficie déjà d'une main-d'œuvre de qualité, d'infrastructures solides d'une qualité de vie incontestable. A nous de montrer que le mouvement de réformes ne faillit pas.

C'est dans cet état d'esprit que le gouvernement aborde cette rentrée. Elle sera marquée par de grands chantiers de réformes, avec toujours ces objectifs : croissance, emploi, baisse de la fiscalité. J'en donnerai trois exemples.

D'abord, le projet de loi de finances pour 2016. A travers le pacte de responsabilité et de solidarité, l'ampleur du soutien aux entreprises ne sera pas remise en cause. Les entreprises ont besoin de cette visibilité pour investir et embaucher en confiance. Mais je l'ai dit au patronat : chacun doit tenir ses engagements. Nous tenons les nôtres. Aux entreprises de tenir les leurs. Les ménages bénéficieront quant à eux d'une nouvelle mesure de baisse d'impôts l'année prochaine, comme l'a annoncé le président de la République. Ces trois années de baisse

consécutives allègent l'impôt des classes moyennes et populaires. L'impôt sur le revenu sera aussi modernisé grâce à la mise en œuvre du prélèvement à la source, qui entrera en vigueur en 2018.

La rentrée sera également marquée par un projet de loi sur le numérique qui soutiendra les nouvelles formes de l'innovation, leurs nouveaux acteurs, leurs nouveaux usages, tout en protégeant les consommateurs. Amplifier l'activité économique, créer des opportunités, ce sera également l'objectif d'une seconde loi croissance prévue en 2016.

Troisième grand chantier : continuer de bâtir notre modèle de « flexisécurité » à la française. Pour cela, il faut faire confiance au dialogue social à tous les niveaux, et notamment dans l'entreprise. J'attends ainsi beaucoup des propositions audacieuses que me remettra Jean-Denis Combrexelle. L'objectif, c'est de laisser plus de liberté aux entreprises et aux salariés pour prendre les décisions les mieux adaptées pour eux.

Poursuivre les réformes, c'est aussi agir à l'échelle de ce grand espace économique de plus de 500 millions d'habitants qu'est l'Union européenne. C'est notre espace économique naturel. Il faut qu'il aille vers plus de croissance, plus d'emplois. C'est pour cela qu'avec d'autres, la France a plaidé pour un soutien massif à l'investissement. Nous avons été entendus avec l'adoption, en juin dernier, du plan Juncker, qui apportera 315 milliards d'euros pour des projets dans les secteurs de la transition énergétique, du numérique ou encore pour soutenir les PME.

Agir à l'échelle européenne, ce sera évidemment – la crise grecque la souligne avec force – se doter d'institutions plus légitimes, d'instruments de pilotage plus efficaces, et instaurer une convergence réelle aux plans financier, fiscal et social. La France, par la voix du président de la République, est à l'initiative et fera dans les prochains semaines de nouvelles propositions dans ce sens.

Des valeurs – travail, émancipation, égalité, protection –, des objectifs – croissance, emploi, baisse de la fiscalité – et le devoir de réformer : telle est notre politique économique. Une politique qui rompt avec les facilités du passé – pension fiscale et dépenses publiques accrues – et réinvente ses outils. Une trajectoire économique assainie, avec une dépense publique moins lourde et une baisse de la fiscalité, c'est ce qui redonne davantage de marges de manœuvre, et apporte un nouveau souffle à la croissance. Un nouveau souffle qui permet des recettes fiscales supplémentaires, c'est-à-dire une trajectoire économique assainie et donc une économie française plus forte au service de tous les Français.

Notre politique économique est volontariste : il faut l'être pour façonner notre destin collectif, pour affronter la mondialisation. La France a besoin de cette force d'entraînement. Et à ceux qui voudraient se barricader, nous affirmons avec force que la France a les moyens de ses grandes ambitions.

Manuel Valls est Premier ministre

« Faire de France Télévisions un vrai groupe numérique » - Le Monde

### « Faire de France Télévisions un vrai groupe numérique »

Delphine Ernotte-Cunci, nouvelle présidente de l'entreprise publique, s'exprime pour la première fois

**ENTRETIEN**  
Ancienne patronne d'Orange France, ayant fait toute sa carrière chez Topérateur, Delphine Ernotte-Cunci, 49 ans, succède à Rémy Pflimlin à la tête de France Télévisions, lundi 24 août. Le choix du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la nommer, le 23 avril, a suscité des contestations - deux plaintes et deux recours au Conseil d'Etat. Après une longue campagne et quatre mois de « turlutage » avec l'équipe en place, la nouvelle présidente de l'entreprise publique officialise son équipe et s'exprime pour la première fois.

**Quelle est votre ambition pour France Télévisions ?**  
Je veux en faire une entreprise audiovisuelle du XXI<sup>e</sup> siècle. Cela veut d'abord dire assurer les missions essentielles : proposer des programmes innovants et une information de service public, mais, au-delà, je veux en faire une entreprise qui n'ait pas seulement des supports numériques, mais qui soit un vrai groupe numérique.

**Quelle a été votre volonté en constituant votre organisation ? Avez-vous subi des pressions ?**  
Je voulais d'abord avoir un équilibre entre des gens de l'intérieur et de l'extérieur, une parité hommes-femmes ainsi qu'une diversité dans les profils. Laetitia Recayte, directrice commerciale, vient du monde de la production, Caroline Got, directrice de la stratégie et des programmes, a travaillé à France Télévisions mais vient de TF1, Michel Field, qui dirigera France 5, est journaliste, Arnaud Lesauzier, le DRH, est une promotion interne, comme Pascal Golomer, le patron de l'information. J'ai par ailleurs confié à Rodolphe Belmer *lex-numéro deux de Carma* que nous sommes l'animation d'un comité d'orientation stratégique composé de personnalités extérieures. Sur la totalité de l'équipe, je n'ai reçu aucune pression. Je me suis sentie totalement libre de mes choix.

**Vous arrivez alors que France Télévisions a de bonnes audiences : serrez-vous une présidence de simple continuité ?**

C'est une très bonne chose que les audiences se portent bien. L'équipe en place fait un travail formidable. Pour autant, je ne m'inscris ni en rupture, ni en continuité : si vous me demandez si France Télévisions est prêt à affronter les concurrences d'Amazon et de Netflix, la réponse est : pas encore. C'est ça, mon enjeu.

**Vous dites vouloir « réinventer l'offre » et prôner « une certaine prise de risque » : suffit-il de leur demander pour que les équipes innovent ?**  
Il faut effectivement comprendre quels sont les freins aujourd'hui. Il y a des gens très compétents et très engagés à France Télévisions. Ma première décision sera de lancer des assises de France Télévisions où, de ma-

**« France Télévisions est-il prêt à affronter les concurrences d'Amazon et de Netflix ? Pas encore »**

**Faire une chaîne d'information publique est une de vos priorités. Quel sera son apport face à BFM-TV ou i-Télé ?**  
Dans un monde qui est en train de se fragmenter, où beaucoup de téléspectateurs ne font plus confiance à ce qu'ils entendent, nous voulons une chaîne qui aille plus loin que donner l'information. Et qui permette de comprendre, d'exposer des points de vue différents, d'éclairer et de décrypter, au-delà de l'information brute et parfois brutale qu'on peut voir sur les chaînes en continu.

**Est-ce réaliste d'espérer lui attribuer un canal ? Faudrait-il supprimer France 4 ou France O ?**

La priorité, c'est de concevoir un projet de chaîne d'information, lancée en septembre 2016, et qui soit accessible sur les supports numériques. Pour la diffusion plus traditionnelle, il y a plusieurs possibilités, je les étudierai.

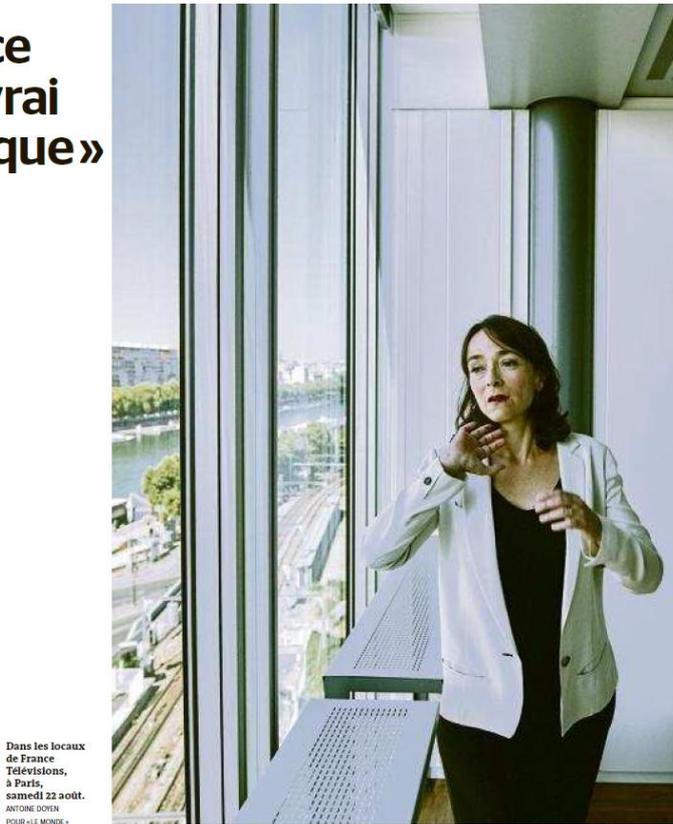
**Quelle a été votre volonté en constituant votre organisation ? Avez-vous subi des pressions ?**

Je voulais d'abord avoir un équilibre entre des gens de l'intérieur et de l'extérieur, une parité hommes-femmes ainsi qu'une diversité dans les profils. Laetitia Recayte, directrice commerciale, vient du monde de la production, Caroline Got, directrice de la stratégie et des programmes, a travaillé à France Télévisions mais vient de TF1, Michel Field, qui dirigera France 5, est journaliste, Arnaud Lesauzier, le DRH, est une promotion interne, comme Pascal Golomer, le patron de l'information. J'ai par ailleurs confié à Rodolphe Belmer *lex-numéro deux de Carma* que nous sommes l'animation d'un comité d'orientation stratégique composé de personnalités extérieures. Sur la totalité de l'équipe, je n'ai reçu aucune pression. Je me suis sentie totalement libre de mes choix.

**Pourquoi avoir nommé numéro deux de l'information Germain Dagnognet, de TF1, qui n'écrit pas le choix de votre directeur de l'information ?**

J'ai choisi de nommer Pascal Golomer directeur de l'Info. C'est important pour la rédaction d'avoir pris l'un des leurs, qui est reconnu et qui est un bon manager. C'est le point le plus important. Après, je n'ai jamais caché mon projet de faire une chaîne d'information. J'ai souhaité que ce projet soit intégré à la rédaction. J'ai vu pas mal de monde pour la direction de l'information, et Germain Dagnognet m'a paru avoir une bonne expérience, notamment celle d'une chaîne d'information en continu, à LCI. Il sera une ressource utile pour réussir ce projet, sous la direction de Pascal Golomer.

**Vous dites vouloir « réinventer l'offre » et prôner « une certaine prise de risque » : suffit-il de leur demander pour que les équipes innovent ?**  
Il faut effectivement comprendre quels sont les freins aujourd'hui. Il y a des gens très compétents et très engagés à France Télévisions. Ma première décision sera de lancer des assises de France Télévisions où, de ma-



Dans les locaux de France Télévisions, à Paris, samedi 22 août. ANTOINE DORIN POUR LE MONDE

**Un projet de « chaîne d'information, pour septembre 2016, accessible sur les supports numériques »**

nière décentralisée, là où sont les salariés, les équipes de direction, à commencer par moi, entendent ce qu'ils ont à dire. Chez Orange, après la crise sociale en 2009, j'avais participé à une large consultation et cela avait été très utile.

**L'entreprise a-t-elle été secouée par le passé. Faut-il la secouer encore ou apaiser ?**

Secouer n'est pas une bonne méthode. Mais, si vous interrogez les syndicats, les salariés et l'écosystème de France Télévisions, personne ne considère que le statu quo est une option.

**Quelles économies faut-il faire ? Faut-il des départs ?**

Il y a eu déjà pas mal de plans de départs réussis. Il faut réfléchir à cinq ans, c'est le plan stratégique, que je veux terminer pour la fin de l'année pour assoler le contrat d'objectifs et de moyens que nous

voulons négocier avec les ministères. La question des effectifs se posera, mais, vu les réformes engagées, un nouveau plan de départs n'est pas mon intention.

**Faut-il élargir la redevance, faire revenir la publicité après 20 heures ou vendre de la publicité sur le Web ?**

Je suis pragmatique. Pourquoi pas tout cela en même temps ? Assolons une redevance sur le poste de

télévision, à l'heure où on regarde les programmes sur sa tablette, n'est pas idéal. La publicité est une source de revenus, qui ne ponctionne pas les citoyens. Ce n'est pas une mauvaise ressource. Enfin, France Télévisions doit être capable de monétiser ses contenus en faisant des productions ou des coproductions de dimension internationale.

**Faut-il repositionner France 2 et France 3 ?**

Le groupe a deux grandes chaînes généralistes : France 2 serait la chaîne du « voir ensemble », positionnée sur l'événementiel, le « chaud » et sur les grands divertissements et les événements sportifs... France 3 serait recentrée sur la diversité de ce qui se passe dans les régions et sur le patrimoine. Les deux se cherchent encore et je veux des chaînes avec des identités fortes.

C'est une question stratégique. N'est-ce pas contradictoire avec la fusion des rédactions de France 2 et France 3 ?

L'enjeu est de créer la première rédaction d'Europe, avec des services de journalistes communs - économie, politique, culture... Cela n'effacera pas l'identité de chaque édition et des lignes éditoriales extrêmement claires.

**Votre premier tweet de présidente étonne par son propos d'accueillir les « Guignols » à France Télévisions : c'était un clin d'œil de communication ?**

C'était une réaction spontanée pour dire qu'il faut de l'impermanence à la télévision. Et ce ne serait pas inenvisageable d'avoir une émission comme les « Guignols » sur le service public. ■

PROFOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE POUQUARD

### « Je suis une femme d'entreprise, pas une femme politique »

**Certains pensent que votre présidence est marquée à gauche : le président du CSA est un ancien socialiste, vous avez choisi un ex-écologiste comme directeur de cabinet... N'est-ce pas prêter le flanc à la critique en vue de 2017 ?**

Je suis une femme d'entreprise, pas une femme politique. Je n'ai aucun marquage. C'est d'ailleurs comme cela que j'ai défendu ma candidature. Et je crois que c'est aussi pour cela que le CSA m'a nommée : ma capacité à transformer une entreprise, dans un climat social apaisé. Quant à Stéphane Sibton Gomez, [directeur de cabinet], je cherchais quelqu'un pour m'aider à relancer mon projet et cela a été une rencontre. Il se trouve qu'il a un passé politique, mais ce n'est pas cela qui m'a décidée.

**David Kessler, directeur général d'Orange Studio, ancien conseiller de François Hollande et ancien collaborateur d'Olivier Schrameck, le président du CSA, est-il intervenu en votre faveur ?**

David m'a-t-il aidée dans mon dossier ? Non. Il n'a pas vu le document, ne l'a pas relu et n'a pas fait partie de mon équipe. S'en est-on parlé ? Oui, c'est un collègue de chez Orange, qui s'occupe de la filiale de production.

Nous nous sommes vus deux fois, je crois, pour parler assez largement. A-t-il dit du bien de moi ? Peut-être. Il faudrait lui demander. Est-il intervenu en faisant activement campagne ? Je ne crois pas. Il s'en est d'ailleurs expliqué.

**Votre nomination fait l'objet de contestations : des plaignants estiment que des membres du CSA sont intervenus en votre faveur, en écartant des candidats ou en vous faisant rencontrer des personnalités...**

Je trouve cela assez anecdotique au regard des enjeux pour la télévision publique. Avant de poser ma candidature, je ne connaissais personnellement aucun des membres du CSA, pas plus son président que les autres. J'ai rencontré une fois chaque membre, pas plus. Oui, certains m'ont choisie, sinon je ne serais pas là... Mais c'est l'objet même d'un vote et d'un débat. ■

PROFOS RECUEILLIS PAR AL. P.